

Rapport de Développement Durable 2025

Perenco France



P E R E N C O



Sommaire

Édito	4	Section 2 – Présentation des enjeux matériels	16
Modèle d'affaires de Perenco France	6	1. Climat et Environnement	16
Section 1 – Informations transversales	8	ESRS E1 – Changement climatique : atténuation et adaptation	17
1. Informations Générales :	8	ESRS E2 – Pollution de l'air, de l'eau et des sols	22
Base de préparation du reporting	8	ESRS E3 – Eau et ressources marines	24
Méthodologie de matérialité	9	ESRS E4 – Biodiversité	26
2. Gouvernance ESG, instances et responsabilités	10	ESRS E5 – Economie Circulaire	28
3. Stratégie de Développement Durable	11	2. Social	32
Les piliers de Développement Durable	11	ESRS S1 – Conditions de travail des employés	33
Contexte réglementaire	11	ESRS S1 – Santé et sécurité des collaborateurs	36
Vision long-terme de Perenco France	11	ESRS S1 – Formation et développement des compétences des collaborateurs	39
Contribution de Perenco France à la transition énergétique	11	ESRS S2 – Droits et conditions de travail des travailleurs dans la chaîne de valeur	41
4. Les parties prenantes	12	ESRS S3 – Droits des Communautés Affectées	42
5. Analyse de double matérialité	13	3. Gouvernance	46
Processus d'identification et d'évaluation des risques et enjeux extra-financiers	13	ESRS 2 – Double Matérialité : Analyse de Perenco France	47
		ESRS G1 – Ethique et conduite d'entreprise	48
		ESRS G1 – Gestion des relations avec les fournisseurs	50
		Annexes	52



Édito

À travers ce rapport, nous partageons les résultats de nos actions, les enseignements tirés et les efforts engagés pour renforcer durablement notre performance environnementale, sociale et de gouvernance.

En 2025, Perenco France a franchi une nouvelle étape dans la structuration et l'approfondissement de sa démarche en matière de durabilité. Nous avons renforcé notre analyse et notre compréhension des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance en menant une analyse de double matérialité, en cohérence avec les exigences de la directive CSRD.

Bien que, à la suite de la directive Omnibus, nous ne soyons plus soumis à l'obligation réglementaire de publication d'une DPEF, nous avons fait le choix assumé de poursuivre et de renforcer notre engagement en faveur de la durabilité. Cette décision reflète la volonté du Groupe de s'inscrire dans une dynamique de long terme, fondée sur la transparence, la responsabilité et l'amélioration continue de nos pratiques. Notre reporting durable reste ainsi un levier essentiel pour piloter notre performance et dialoguer avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Au-delà de l'identification de nos risques, impacts et opportunités, nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer durablement notre performance opérationnelle. La sécurité demeure notre priorité absolue. À ce titre, nous enregistrons en 2025 une diminution globale de nos indicateurs TRIR et LTIR de 40%. Ces résultats très encourageants sont le fruit de campagnes de prévention ambitieuses, déployées à l'échelle du Groupe dans l'ensemble de nos sociétés opératrices. Ils traduisent une dynamique collective forte et marquent notre meilleure performance en matière de sécurité depuis quatre ans.

Enfin, en tant que bureau d'études du Groupe Perenco, Perenco France est fier de jouer un rôle central d'appui et d'expertise auprès des filiales. Nous œuvrons au quotidien pour accompagner les équipes sur le terrain, améliorer les opérations et promouvoir des pratiques toujours plus sûres, responsables et durables. Cet engagement transversal est au cœur de notre contribution à la performance globale du Groupe et à la création de valeur sur le long terme.

Éric Iwochewitsch
Directeur général France

Modèle d'affaires de Perenco France

Perenco France est une filiale du groupe Perenco: un groupe international et indépendant dans la production d'hydrocarbures. Le Groupe opère à travers 14 pays et sur 4 continents au travers de sociétés opératrices titulaires de permis et licences pour la production et le démantèlement des infrastructures.

En tant que bureau d'études et d'expertises du groupe Perenco, Perenco France fournit aux sociétés du Groupe un support technique sur mesure dans de nombreux domaines tels que le forage, les opérations, les projets, la géoscience, les ressources humaines, le légal ou encore l'informatique. Elle intervient depuis la réalisation d'études jusqu'à la conduite de projets clés

en main, tout en laissant aux entités bénéficiaires le contrôle stratégique et opérationnel.

Perenco France met également à disposition des experts expérimentés, mobilisables en base ou sur site, en expatriation ou en rotation, afin de répondre efficacement aux besoins opérationnels.

Basé à Paris, Perenco France fait partie des pôles d'expertises au sein du Groupe qui viennent en support aux opérations et aux projets des filiales opératrices.

Nos valeurs



1. Ensemble

Notre force est collective. La coopération et l'esprit d'équipe sont des éléments essentiels pour atteindre nos objectifs et construire des partenariats durables.



2. Pionner

Notre approche du métier est singulière. Nous anticipons les besoins de demain et innovons là où d'autres s'arrêtent. Cet esprit pionnier nous anime au quotidien



3. Engagement

Nos choix sont dictés par une vision durable et nous construisons chaque projet avec conviction et responsabilité.



4. Excellence

L'amélioration continue guide nos actions pour conjuguer qualité, sécurité et efficacité. Nous maximisons la création de valeur tout en faisant de la sécurité et de la durabilité les piliers de notre développement

Création de Valeur

Economique

Chiffre d'affaires :	261 M€
Impôts et taxes :	6,2M ¹ €
Résultat net :	7,1M€
Participation salariale :	1,4M€

Environnementale



Scope 1 :	132 tCO2e ²
Scope 2 :	28 tCO2e
Scope 3 :	15 727 tCO2e
Total des émissions de GES ³ :	15 887 tCO2e
100% des émissions liées aux transports des employés compensées	
Bureaux de Paris certifiés ISO140064	

Sociale



4 continents, 14 pays d'opérations
869 collaborateurs
8,63% de femmes
6% de turnover
29 Nationalités
31 043.7 heures de formations
1,79 TRIR ⁴
0.6 LTIR ⁵
0.01 Taux de gravité
8,94 années d'ancienneté



Gouvernance

72% des arrivants formés au Code de Conduite
97% des effectifs ont complété le parcours requis e-learning sécurité
97% des factures fournisseurs réglées avant 30 jours

1. Augmentation des impôts et taxes entre 2024 et 2025 du fait de l'augmentation des taxes suivantes : coûts pédagogiques et fonciers ce qui conduit à une baisse du chiffre d'affaires et donc de la participation salariale

2. tCO2e - équivalent en tonnes de CO2.

3. GES – Gaz à Effets de Serre

4. Total Recordable Incident Rate (taux de fréquence d'accidents enregistrables)

5. Lost Time Incident Rate (taux de fréquences des accidents avec arrêt)

Notre expertise

Un savoir-faire à haute valeur ajoutée: Une expertise technique dans des domaines variés au service des opérations pétrolières des sociétés opératrices du groupe Perenco.

La répartition de notre chiffre d'affaires par domaine d'expertise est la suivante:

Ingénierie projets	22 %
Études géosciences	18 %
Supports de production	24 %
Expertise forage	11 %
Systèmes informatiques	25 %

La répartition par type de service est ainsi faite :

Mise à disposition des ressources en expatriation	30 %
Mise à disposition des ressources en rotation	40 %
Etudes et supports aux projets des sociétés opérationnelles du Groupe	30 %



Base de préparation du reporting

Le périmètre de reporting retenu est cohérent avec le périmètre financier de Perenco France et repose sur une approche de contrôle opérationnel. L'ensemble des activités exercées par Perenco France y sont couvertes, y compris les bureaux ainsi que les logements mis à disposition des collaborateurs dans le cadre de leurs missions professionnelles. Aucune activité ou entité n'a été exclue du périmètre de reporting.

À la suite des évolutions réglementaires introduites par la directive Omnibus et du relèvement des seuils d'application, Perenco France n'est actuellement plus soumise à une obligation réglementaire de publication d'un état de durabilité. L'entreprise a néanmoins choisi de poursuivre volontairement sa démarche de transparence en publiant le présent rapport, élaboré selon les principes des normes ESRS en vigueur en 2025 et faisant l'objet d'un processus de vérification indépendante. Perenco France poursuit donc un alignement progressif avec les ESRS afin d'anticiper les attentes réglementaires et celles de ses parties prenantes, sans préjuger à ce stade des échéances de reporting qui lui seront applicables.

La chaîne de valeur prise en compte couvre les principales parties prenantes et activités amont et aval associées au fonctionnement de Perenco France, notamment les fournisseurs et sous-traitants, les collaborateurs, les prestataires de services, les activités de transport, les achats de biens et services ainsi que les sociétés du Groupe bénéficiant de l'appui technique du bureau d'études.

Les émissions de gaz à effet de serre ont été calculées conformément au GHG Protocol et exprimées en équivalent CO₂ (CO₂e) à l'aide des potentiels de réchauffement global (PRG) applicables. Le bilan carbone inclut les émissions liées aux scope 1, 2 et 3 et plus spécifiquement : à la combustion stationnaire, à la combustion mobile, aux fluides frigorigènes, à la consommation d'électricité, aux achats de biens

et services, aux immobilisations, aux activités liées à l'énergie, au transport amont, aux déchets, aux déplacements professionnels et aux déplacements domicile-travail.

Lorsque certaines données n'étaient pas directement disponibles, des estimations, extrapolations ou proratisations ont été réalisées à partir des meilleures informations accessibles au moment du reporting.

Certaines informations demeurent dépendantes de données fournies par des tiers, ce qui peut générer un niveau d'incertitude plus élevé, notamment pour certains indicateurs relatifs à la chaîne de valeur et au scope 3. Perenco France poursuit l'amélioration continue de ses processus de collecte, de consolidation et de contrôle des données ESG afin de renforcer la qualité et la fiabilité de son reporting.

Méthodologie de matérialité

En 2025, Perenco France a réalisé une analyse de double matérialité conformément aux principes de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) et des normes European Sustainability Reporting Standards (ESRS).

Cet exercice avait pour objectif d'identifier, évaluer et hiérarchiser les impacts, risques et opportunités (IROs) de durabilité liée aux activités de l'entreprise, tant du point de vue des impacts de ses activités sur l'environnement et la société que des conséquences financières potentielles de ces enjeux pour l'entreprise.

L'analyse s'est appuyée sur une revue des activités de Perenco France, la cartographie de sa chaîne de valeur, l'identification des parties prenantes pertinentes, l'analyse des exigences réglementaires applicables ainsi que l'évaluation des IROs selon les critères définis dans les ESRS en vigueur en 2025.

Les enjeux ont été évalués selon les critères de gravité, d'étendue, de caractère réversible ou irréversible des impacts, de probabilité d'occurrence ainsi que de matérialité financière.

L'exercice a mobilisé une vingtaine de collaborateurs issus de différentes fonctions de l'entreprise, comprenant des membres du management et des représentants des équipes opérationnelles. La consultation a été menée au travers d'entretiens individuels, d'ateliers de travail et de questionnaires.

Les résultats de cette démarche ont été examinés par le Comité de Développement Durable puis validés par la Direction Générale de Perenco France. L'analyse a été réalisée avec l'appui d'un cabinet de conseil externe spécialisé.

Les enjeux matériels identifiés ainsi que leur niveau de matérialité sont présentés dans la section « ESRS 2 – Double Matérialité : Analyse de Perenco France » à la page 49 du présent rapport.



Gouvernance ESG, instances et responsabilités

Perenco France a mis en place un dispositif de gouvernance structuré assurant la supervision, le pilotage et la mise en œuvre des politiques et actions ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

La stratégie de Développement durable est déclinée autour de quatre piliers stratégiques (Sécurité, Climat et Environnement, Social et Gouvernance), chacun étant placé sous la responsabilité directe d'un directeur, responsable de la mise en œuvre des actions, le suivi de la performance et l'atteinte des objectifs sur leur périmètre.

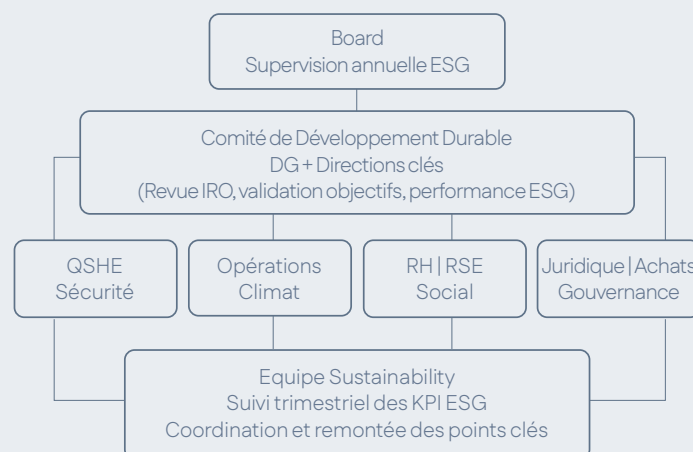
Les risques, impacts et opportunités ESG font l'objet d'une revue annuelle formalisée au sein du Comité de Développement Durable, instance de gouvernance dédiée. Ce comité associe le Directeur Général ainsi que les directeurs des piliers et fonctions clés (Techniques, Ressources Humaines, RSE*, Juridique, des Achats et QHSE**), garantissant une implication directe du management dans l'identification, l'évaluation et la validation des enjeux de durabilité.

Ce comité est responsable :

- De la validation des principaux impacts, risques et opportunités et enjeux ESG,
- De la définition et révision des objectifs ESG,
- Du suivi et de la validation de la performance des indicateurs (KPIs) deux fois par an
- Et de l'orientation des décisions stratégiques

Le Board reçoit une synthèse annuelle de la performance ESG, assurant une supervision en complément des travaux du Comité de Développement Durable.

Enfin, tout au long de l'année, l'équipe développement durable assure un rôle transversal de coordination, de contrôle et de reporting. Elle compile trimestriellement les indicateurs ESG, suit l'avancement des objectifs, et échange régulièrement avec les responsables de piliers afin de faire remonter les points clés et besoins d'arbitrage aux instances de gouvernance compétentes.



* Responsabilité Sociétale des Entreprises

**Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement

Stratégie de Développement Durable

Les piliers de Développement Durable

La stratégie du Groupe en matière de Développement Durable s'articule autour de quatre piliers et fait appel pour son déploiement à la culture d'innovation de Perenco et à sa capacité à créer des partenariats à long terme.

1. SÉCURITÉ



2. CLIMAT ET ENVIRONNEMENT



3. SOCIAL



4. GOUVERNANCE



L'adhésion des collaborateurs de Perenco France à la démarche Développement Durable est un facteur essentiel de sa réussite. Plusieurs outils complémentaires sont ainsi déployés pour favoriser leur sensibilisation :

- ☑ Une introduction à la politique de Développement Durable du groupe lors de la journée d'intégration des nouveaux employés ;
- ☑ Des séminaires pluriannuels ciblés, où la politique de Développement Durable est présentée aux collaborateurs occupant des postes de direction ;
- ☑ Des formations et des informations sur les enjeux de durabilité pour tous les collaborateurs, y compris la diffusion de vidéos et la remise d'un livret dédié ;
- ☑ Une communication via les outils intranet sur les différents projets de développement local

Contexte réglementaire

Perenco France publiait historiquement et jusqu'à l'année de reporting 2024, une DPEF conformément à la réglementation française applicable. À la suite de l'évolution du cadre réglementaire européen, notamment la mise en œuvre de la CSRD et les évolutions introduites par la directive Omnibus, Perenco France ne relève actuellement plus des obligations de reporting de durabilité, applicables aux grandes entreprises.

Cependant, nous avons fait le choix de poursuivre cet engagement, en faveur de la durabilité.

Vision long-terme de Perenco France

En tant que bureau d'études du Groupe, l'entreprise accompagne les sociétés opératrices dans l'amélioration continue de leurs performances opérationnelles. Cette contribution repose sur le développement de solutions techniques permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer l'efficacité énergétique des installations, de favoriser la valorisation des ressources locales et la préservation des écosystèmes.

La vision de Perenco France s'appuie également sur le développement des compétences de ses collaborateurs, l'intégration progressive des enjeux de durabilité dans les processus de décision et le maintien des plus hauts standards en matière de sécurité, d'éthique et de gouvernance.

À travers cette approche, Perenco France entend contribuer durablement à la compétitivité du Groupe tout en répondant aux enjeux environnementaux et sociétaux associés à ses activités

Contribution de Perenco France à la transition énergétique

Perenco France contribue à la transition énergétique au travers de son expertise technique, de ses activités d'ingénierie et du support apporté aux sociétés opératrices du Groupe.

Les parties prenantes

Perenco France identifie ses parties prenantes internes et externes et s’attache, lorsque cela est possible, à prendre en compte leurs attentes et perspectives dans ses processus de décision. Cette démarche vise à concilier les intérêts des différentes parties prenantes, à renforcer le dialogue et à créer des relations durables.

Les parties prenantes ont été intégrées à la démarche de double matérialité menée en 2025. Les attentes exprimées par les collaborateurs ont notamment contribué à mettre en évidence les enjeux relatifs à la santé, à la sécurité et au développement des compétences.

La prise en compte des parties prenantes externe a notamment souligné l’importance d’une communication transparente sur les impacts, risques et opportunités liés aux activités de Perenco France. Ces attentes ont été prises en compte dans l’élaboration du présent rapport et dans le renforceme nt de nos pratiques de reporting.

	Parties prenantes [SBM-2 45 a i]	Intérêts [SBM-2 45 a iv, v]
Externes	Fournisseurs et sous-traitants	Performance des services rendus, relations de long terme, QHSE et Code de conduite et équilibre des relations contractuelles
	Clients (Groupe)	Qualité des services fournis, performance, respect des exigences QHSE, appui technique du bureau d’études
	Institutions financières	Performance financière, performance en matière de durabilité, transparence et éthique, stratégie d’entreprise
	ONGs et société civile	Projets socio-économiques conjoints, soutien technique et financier, protection de l’environnement
Internes	Employés	Sécurité des opérations et des employés, vision et valeurs, santé, stratégie et performance, conformité et éthique, rémunération conditions de travail et développement professionnel
	Actionnaires	Sécurité des opérations et des employés, vision et valeurs, stratégie et performance

Analyse de double matérialité

Processus d’identification et d’évaluation des risques, impacts et opportunités extra-financiers

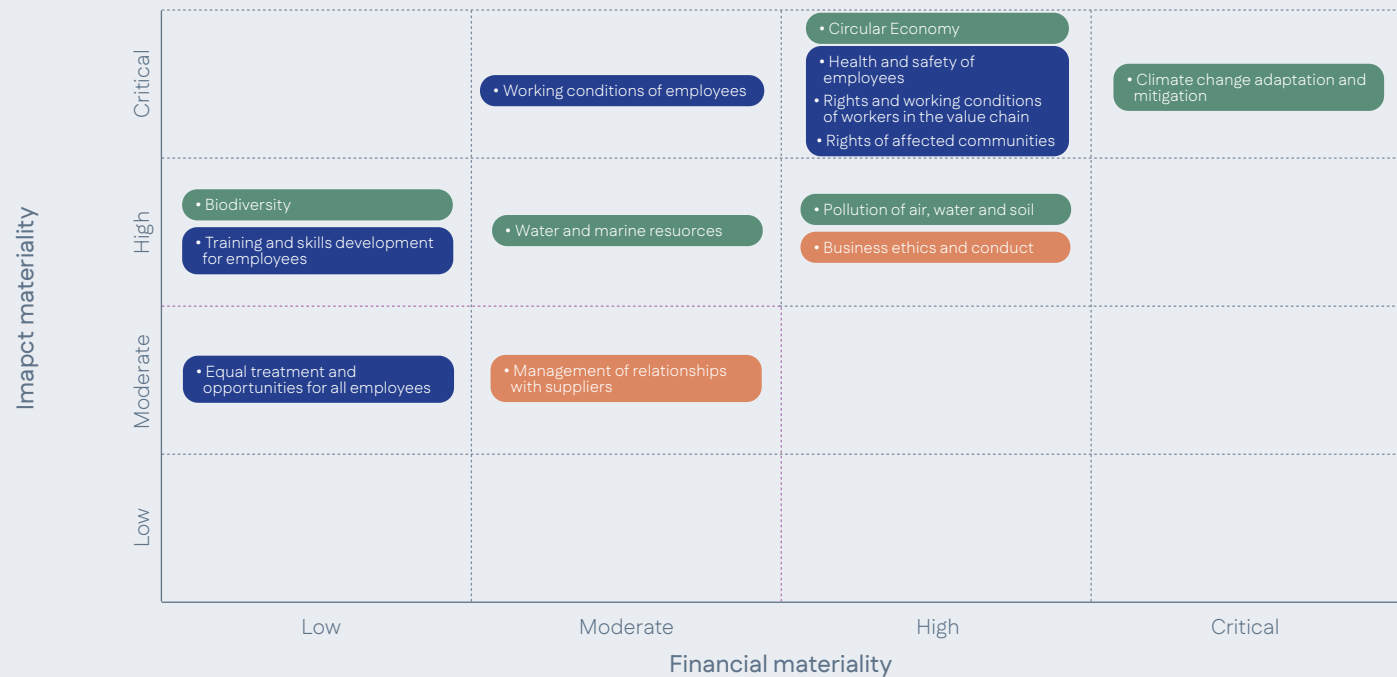
Depuis 2022, Perenco France mène une analyse des risques ESG afin de mieux cerner les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance auquel le bureau d’études et d’expertise fait face, mais aussi de les hiérarchiser selon leur gravité et leur probabilité d’occurrence.

En 2025, nous avons mené une analyse de double matérialité afin de nous aligner avec les exigences de la CSRD, en prévision d’un premier reporting prévu

pour l’année 2026. À la suite de la directive Omnibus du 16 décembre 2025 et du relèvement des seuils d’éligibilité, Perenco France n’est désormais plus soumise à l’obligation de reporting extra financier, notamment du fait de la fin du dispositif DPEF.

Néanmoins, Perenco France a fait le choix de maintenir une démarche volontaire de transparence en publiant un rapport volontaire de durabilité, inspiré des normes ESRS et fondé sur une analyse de double matérialité, en conservant un processus d’audit. Le tableau suivant présente les enjeux matériels retenus ainsi que leur niveau de matérialité et les réponses mises en œuvre par Perenco France.

Processus d’identification et d’évaluation des risques et enjeux extra-financiers



Thématique matérielle	ESRS	IRO	Politiques, indicateurs, actions et dispositifs
Changement climatique – atténuation et adaptation	ESRS E1	1 opportunité : - Développement de services bas carbone 3 risques : - Risque réputationnel lié aux enjeux climatiques - Risque d'un accès plus difficile aux services bancaires résultant d'un manque d'engagement ESG - Augmentation des coûts liés à la décarbonisation des activités et de la chaîne de valeur 2 impacts négatifs : - Contribuer au changement climatique à travers les émissions de GES (CO2, CH4, gaz de soudure, etc.) via la chaîne de valeur - Contribuer au changement climatique par les émissions de GES (CO2, CH4, gaz de soudure, etc.) via les opérations	Plan de transition climatique et gouvernance, et participation clé de Perenco France Consommation d'énergie et part des énergies renouvelables Compensation carbone volontaire Voir section 2.1.1 ESRS E1 – Changement climatique : atténuation et adaptation, page 15 à 20.
Pollution de l'air, de l'eau et des sols	ESRS E2	2 risques : - Actions de justice en cas d'allégations de non-respect des réglementations environnementales ou de dommage environnemental avéré - Dommages à la réputation en cas de pollution majeure, avérée ou alléguée, de l'eau, de l'air ou du sol liée aux opérations 3 impacts négatifs : - Dégradation de l'environnement et de la biodiversité en cas de rejet dans l'air, de substances polluantes, ou très polluantes, liées aux activités ou à la chaîne de valeur - Dégradation de l'environnement et de la biodiversité en cas de rejet dans l'eau, de substances polluantes, ou très polluantes, liées aux activités ou à la chaîne de valeur - Dégradation de l'environnement et de la biodiversité en cas de rejets de polluants dans les sols, de substances préoccupantes ou de substances extrêmement préoccupantes liés aux activités de l'entreprise ou à sa chaîne de valeur	Dispositifs de prévention et de gestion des incidents environnementaux Plans de réponse et de remédiation en cas d'incident Voir section 2.1.2 ESRS E2 – Pollution de l'eau, de l'air et des sols, page 21 à 23
Ressources en eau et milieux marins	ESRS E3	2 impacts négatifs : - Aggravation de la disponibilité des ressources en eau due aux activités du Groupe et à sa chaîne de valeur - Impacts négatifs sur les ressources marines dus aux activités	Consommation d'eau annuelle Politique et standards biodiversité et eau du Groupe Voir section 2.1.3 ESRS E3 – Ressources en eaux et milieux marins, page 24–25
Biodiversité	ESRS E4	1 impact négatif : Atteintes à la biodiversité et aux écosystèmes par le biais des activités du Groupe et de sa chaîne de valeur, en particulier concernant les zones sensibles ou les espèces protégées	Identification des zones à sensibilité environnementale (IUCN, Ramsar) dans la chaîne de valeur Développement de la stratégie biodiversité du Groupe Voir section 2.1.4 ESRS E4 – Biodiversité, page 26–27
Économie circulaire	ESRS E5	2 opportunités : - Développement de nouveaux marchés liés à l'économie circulaire grâce aux activités de démantèlement - Économies et gains d'efficacité grâce à des projets d'extension de durée de vie des infrastructures 2 impacts négatifs : - Contribution à la dégradation et à l'épuisement des ressources et des matières premières - Pollution des écosystèmes en cas de mauvaise gestion des déchets	Projet de Pyrolyse Gabon Voir section 2.1.5 ESRS E5 – Economie Circulaire, page 28 à 29
Conditions de travail des salariés	ESRS S1	1 impact positif : - Le bien-être des collaborateurs et de leurs familles est favorisé par des politiques proactives en matière de rémunération, de santé et d'autres avantages sociaux. 1 impact négatif : - Impact négatif sur la santé mentale et/ou physique, et/ou le bien-être des collaborateurs en raison de conditions de travail difficiles ou détériorées	Politiques de rémunération, santé et avantages sociaux Actions en faveur de la qualité de vie au travail Taux de turnover Mobilités géographiques et fonctionnelles Voir section 2.2.1 ESRS S1 – Condition de travail des collaborateurs, page 30 à 34

Thématique matérielle	ESRS	IRO	Politiques, indicateurs, actions et dispositifs
Santé et sécurité des collaborateurs	ESRS S1	2 risques : - Ralentissement ou arrêt partiel des activités et baisse de la productivité en raison de conditions de santé et de sécurité insuffisantes sur les sites. - Risque juridique, financier et industriel en raison de troubles politiques et sociaux. 1 impact négatif : - Mise en danger du personnel travaillant sur les sites en raison de la nature des activités et en cas d'accident industriel majeur.	Système de management QHSE déployé à l'échelle du Groupe Suivi des indicateurs de performance sécurité (TRIR, LTIR) Plan de gestion de crise et de continuité d'activité en cas de troubles politiques ou sociaux Voir section 2.2.2 ESRS S1 – Santé et sécurité des collaborateurs, page 34 à 37
Formation et développement des compétences des collaborateurs	ESRS S1	1 impact positif : - Contribution au développement des compétences des sociétés opératrices à travers les actions de formation menées 1 impact négatif : - Mise en danger des employés en cas de manque de formations liées à la santé et à la sécurité	Formations santé et sécurité des collaborateurs Programmes de formation et de développement des compétences avec impacts positifs associés Voir section 2.2.5 ESRS S1 – Formation et développement des compétences des collaborateurs, page 39 à 41
Droits et conditions de travail des travailleurs dans la chaîne de valeur	ESRS S2	1 risque : - Perturbation ou arrêt des opérations en raison de violations des droits de l'homme ou de mouvements sociaux impliquant des travailleurs d'un partenaire dans la chaîne de valeur de l'entreprise 3 impacts négatifs : - Violation des droits humains des travailleurs dans la chaîne de valeur en cas de non-respect par leurs partenaires des réglementations, conventions et normes internationales - Manque d'emplois durables pour les travailleurs de la chaîne de valeur - Détérioration de la santé mentale et physique des travailleurs due à de mauvaises pratiques en matière de santé et de sécurité dans la chaîne de valeur ; et/ou conditions de travail difficiles	Adoption et publication d'une politique Droits de l'Homme (2025) couvrant l'intégralité de la chaîne de valeur Intégration des exigences QHSE et Droits Humains dans la qualification des fournisseurs Voir section 2.2.6 ESRS S2 – Droits et conditions de travail des travailleurs dans la chaîne de valeur, page 41
Droits des communautés affectées	ESRS S3	1 impact positif : - Renforcer l'économie locale et le développement durable par des initiatives en matière de compétences, d'emploi, d'infrastructures et d'énergie 3 risques : - Perturbation ou arrêt partiel des activités en raison d'une violation des Droits de l'Homme des communautés locales dans la chaîne de valeur - Réduction de l'accès aux services bancaires pour les communautés touchées en raison du non-respect des normes internationales relatives aux Droits de l'Homme - Atteinte à la réputation de l'entreprise et perte de confiance de la société civile en cas de non-respect des normes internationales relatives aux droits de l'homme pour les communautés touchées et/ou d'incapacité à gérer les impacts sociétaux 4 impacts négatifs : - Violation des droits des communautés locales dont les territoires sont affectés par les activités - Mise en danger de la santé et de la sécurité des communautés locales en raison d'installations industrielles ou d'une exposition prolongée à certains produits - Violations des Droits de l'Homme en cas d'usage disproportionné de la force par les forces de sécurité gouvernementales ou des entreprises privées intervenant pour protéger le personnel et les installations du Groupe. - Création d'une dépendance économique accrue dans les communautés, en raison des activités du Groupe	Politique RSE et principes relatifs aux populations autochtones Dialogue et réunions avec les parties prenantes et les communautés locales Projets RSE menés dans les territoires concernés Voir section 2.2.7 ESRS S3 – Droits des Communautés Affectées, page 42 à 45
Éthique et conduite d'entreprise	ESRS G1	1 risque : - Atteinte à la réputation de la Société en cas de pratiques contraires à l'éthique, de soupçons ou de cas avérés de fraude ou de corruption, ainsi que de non-respect des règles d'éthique professionnelle 1 impact négatif : - Pression sur les lanceurs d'alerte qui signalent des pratiques contraires à l'éthique en l'absence de mesures de protection	Code de conduite et politiques associés (anti-bribery, anti-corruption) Dispositifs de prévention et de détection des manquements éthiques Mécanismes d'alerte et de signalement Sensibilisation des collaborateurs au Code de Conduite Procédure KYC Voir section 2.3.2 ESRS G2 – Éthique et conduite d'entreprise, page 47 à 49



Climat et Environnement



ESRS E1 – Changement climatique : atténuation et adaptation

6 IROs

Les activités du Groupe sont exposées aux risques liés au changement climatique, qu'ils soient de nature physique (événements météorologiques extrêmes, élévation des températures) ou de transition (évolutions réglementaires, technologiques et attentes des parties prenantes). Une réduction insuffisante des émissions de gaz à effet de serre ou une adaptation inadéquate aux effets du changement climatique pourrait entraîner une augmentation des coûts, des contraintes opérationnelles, des risques réglementaires et des impacts réputationnels. Pour Perenco France, en tant que bureau d'études ces risques sont cependant limités.

Gouvernance

Les sujets liés au changement climatique sont gérés, pour le périmètre de Perenco France, par le Comité de Développement Durable (voir section 2. Gouvernance ESG, instances et responsabilités [GOV-1], page 7-8).

Politiques

Perenco France contribue à la stratégie climat du Groupe en mettant à disposition son expertise technique et opérationnelle afin de soutenir les projets visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la valorisation du gaz et la transition énergétique.

Conjointement, Perenco France s'engage à réduire l'empreinte carbone liée à ses propres activités, notamment la consommation énergétique de ses bureaux et les déplacements professionnels de ses collaborateurs.

Actions

- Réduction de la consommation énergétique des bureaux
- Mobilité durable : mise à disposition d'espaces vélos avec entretien et installation de 18 bornes de recharge électrique
- Compensation carbone des émissions liées aux déplacements professionnels de ces employés
- Participation aux études d'ingénierie et projets de décarbonation (réduction du torchage, efficacité énergétique, électrification, valorisation et stockage de gaz, projets GNL).
- Développement de l'offre durable du Groupe en mettant au service des sociétés opératrices notre expertise d'ingénierie et d'innovation

Cas d'études : Capture et stockage du carbone (CSC) – page 21

Cas d'études : Champ d'Angostura, Centrale Solaire Mayumba – page 20 et 21

1 opportunité

Développement de services bas carbone

3 risques

Risque réputationnel lié aux enjeux climatiques

Risque d'un accès plus difficile aux services bancaires résultant d'un manque d'engagement ESG

Augmentation des coûts liés à la décarbonisation des activités et de la chaîne de valeur

2 impacts négatifs

Contribuer au changement climatique à travers les émissions de GES (CO2, CH4, gaz de soudure, etc.) via la chaîne de valeur

Contribuer au changement climatique par les émissions de GES (CO2, CH4, gaz de soudure, etc.) via les opérations



Objectifs

Perenco France

Réduire de 40 % les émissions liées à la consommation des bureaux d'ici 2030 par rapport à 2022.

Promouvoir la mobilité douce pour réduire les émissions domicile-travail.

Compenser les émissions liées aux déplacements professionnels.

Groupe

Réduction de 45 % des émissions de Scope 1 par rapport au périmètre 2023

Élimination du torchage de routine

Intensité méthane proche de zéro



KPIs

Emissions de GES 2025 (scope 1, 2 et 3)

Consommation électrique

Consommation de gaz

Part d'électricité renouvelable

Émissions liées aux voyages professionnels

Émissions compensées



Bilan carbone

Dans le cadre de son objectif de réduction des émissions liées à son fonctionnement, Perenco France réalise chaque année son bilan carbone.

En 2025, le bilan carbone de Perenco France s'élève à 15 887 tonnes de CO2 équivalent, en hausse de 22% par rapport à 2024. Cette augmentation s'explique par l'utilisation des appartements de Perenco France et par l'acquisition de nouveaux bureaux pour l'entreprise.

Au total, 99% des émissions de carbone de Perenco France sont attribuables au scope 3, et sont principalement générées par trois catégories d'émissions : les déplacements des employés, les immobilisations ainsi que les achats de produits et services.

Perenco France est conscient de ses émissions et prend l'engagement de les réduire et de compenser les émissions résiduelles lorsque cela est possible.

Consommation d'énergie et part d'énergie renouvelables

La consommation annuelle de gaz et d'électricité est également suivie.

En 2025, la consommation d'électricité a augmenté de 27% et celle de gaz de 7,1%. Cette évolution dans la consommation énergétique s'explique par l'acquisition de nouveaux bureaux pour Perenco France et la mise en service de logements pour les employés de passage.

	2022	2023	2024	2025
Électricité (kWh)	933 702	935 688	891 487	1 133 523
Gaz (kWh)	444 547	455 925	477 971	511 831

La part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique de l'électricité achetée par Perenco France est de 15,56%. Ainsi en 2025, 176 376kWh d'électricité consommés provenaient de sources renouvelables d'énergie.

Résultats	2022	2023	2024	2025
Scope 1 Le scope 1 correspond à la combustion du gaz utilisé pour le système de chauffage.	89 tCO ₂ e	92 tCO ₂ e	99 tCO ₂ e	132 tCO ₂ e
Scope 2 Le scope 2 est lié à la consommation d'électricité utilisée pour les autres usages (climatisation, éclairage, usages spécifiques, eau chaude, ventilation).	13 tCO ₂ e	32 ⁶ tCO ₂ e	35 tCO ₂ e	28 tCO ₂ e
Scope 3 Le scope 3 intègre toutes les émissions indirectes qui résultent des activités d'une organisation, mais qui ne sont pas générée par elle (émissions des fournisseurs, des clients, transport des employés, utilisation des produits, etc.) *uniquement les vols internationaux en 2022	5,781 tCO ₂ e	10,842 tCO ₂ e	12,865 tCO ₂ e	15,727 tCO ₂ e
Total des émissions de GES	5,883 tCO ₂ e	10,997 tCO ₂ e	12,999 tCO ₂ e	15,887 tCO ₂ e

6. Incluant les émissions fugitives liées aux fluides frigorigènes (Hors Energie)

Réduire la consommation énergétique des bureaux

À la suite de l'audit énergétique réalisé en 2024, Perenco France a identifié plusieurs opportunités d'amélioration de la performance énergétique de ses bureaux, qui ont été mises en place en 2025 :

- Installation de matelas isolants sur les brides, permettant de limiter les déperditions de chaleur sur les installations ;
- Optimisation du pilotage thermique avec un ajustement de la température minimale de chauffage;
- Amélioration de l'efficacité de l'éclairage via le remplacement complet des luminaires du sous-sol et du parking par des équipements LED.

En 2026, Perenco France va continuer à rajouter des matelas isolants dans chaque zone où l'installation est possible et à cibler des axes d'amélioration, afin d'accroître l'efficacité énergétique de nos bureaux.

Promouvoir la mobilité douce et les véhicules électriques

Perenco France encourage la mobilité douce des salariés via des actions clés :

- La mise à disposition d'espaces de stationnement dédiés aux vélos, accompagnés d'un service d'entretien régulier, afin d'encourager leur usage en toute sécurité
- L'installation de 18 bornes de recharge rapide en libre-service, représentant une capacité totale de 230 kW, accessibles dans les parkings des bureaux pour les véhicules à deux et quatre roues

Compenser les déplacements professionnels des collaborateurs

Depuis 2023, Perenco France s'engage chaque année à compenser les émissions de carbone liées aux déplacements professionnels de ses collaborateurs via des projets long-terme basés sur le territoire français afin de pouvoir garantir un impact local positif.

En investissant dans des projets labélisés bas carbone⁷, Perenco France veille à la qualité,

7. Un projet labélisé "bas carbone" est un projet de réduction et de séquestration d'émissions, quantifiées en tant que crédit carbone.

	2023	2024	2025
Emissions dues aux déplacements professionnels des employés de Perenco France	8 245 tCO ₂ e	10 135 tCO ₂ e	10 209 tCO ₂ e
Total des émissions de Perenco France liées aux déplacements professionnels de ses employés compensées	6 400 tCO ₂ e	10 351 tCO ₂ e	17,066 tCO ₂ e
Emissions compensées (%)	80,24%	102%	167%

la traçabilité et l'efficacité des actions de compensation.

La balance positive de 216 tCO2e de l'année 2024 a permis de partiellement compenser les 1845 tCO2e non compensées en 2023.

En 2025, 17 066 tonnes d'équivalent CO2 ont été compensées en poursuivant le soutien des activités de replantation, de restauration et de reboisement, qui font partie du programme dans lequel Perenco France s'engage depuis 2023.

1629 tonnes d'équivalent CO2 provenant des déplacements de l'année 2023 n'avaient pas encore été compensées. Cependant, grâce à la balance positive de 6857 tCO2e générée en 2025, le reliquat d'émissions de l'année 2023 a été entièrement compensé.

Contribution de Perenco France à la stratégie climat et à la transition du Groupe

En tant que bureau d'études et centre d'expertise du Groupe, Perenco France contribue à la définition technique, au déploiement et au suivi des principales initiatives de décarbonation mises en œuvre par les sociétés opératrices.

Les ingénieurs et équipes projets de Perenco France participent notamment au développement, à l'ingénierie et au suivi de projets visant à réduire les émissions opérationnelles du Groupe, en cohérence avec les objectifs climat définis à horizon 2030 :

- Réduction de 45 % des émissions de Scope 1 par rapport au périmètre 2023
- Élimination du torchage de routine
- Intensité méthane proche de zéro



La stratégie de décarbonation du Groupe repose sur un portefeuille de plus de 130 projets, comprenant notamment : le bouclage des circuits gaz ou fermeture des puits à GOR⁸ élevé, des raccordements aux réseaux électriques nationaux, des améliorations d'efficacité opérationnelle, du stockage ou de l'injection de gaz, de la valorisation de gaz et des projets GNL⁹.

Dans ce cadre, Perenco France contribue aux études d'ingénierie, au support technique des opérations et au développement de projets participant à la réduction des émissions opérationnelles du Groupe, ainsi qu' à la mise en œuvre de ces projets au travers de ses compétences en ingénierie, opérations, géosciences et gestion de projets. Les équipes de Perenco France participent également au développement de solutions innovantes destinées à améliorer la performance énergétique, réduire l'empreinte carbone des opérations et soutenir la transition énergétique des territoires où le Groupe est présent.

La gouvernance climat repose sur une supervision exercée par les différentes instances du Groupe, incluant les revues trimestrielles des projets, les exercices de planification à moyen terme, le Comité Développement Durable et le Conseil d'administration. Les Directeurs des sociétés opératrices sont responsables du suivi local des émissions et du déploiement des actions de réduction, tandis que Perenco France apporte un support technique et méthodologique aux entités opérationnelles.

Les performances climat sont suivies annuellement par rapport à l'année de référence 2023 au moyen d'un processus de consolidation et de contrôle des données couvrant l'ensemble des activités du Groupe.

Bien que le Groupe ne revendique pas d'alignement avec une trajectoire 1,5°C au sens de l'Accord de Paris, Perenco France soutient les objectifs de transition énergétique du Groupe et participe à l'identification de solutions permettant de contribuer à la réduction progressive des émissions de gaz à effet de serre à long terme.

Innovation et décarbonation des activités

En tant que bureau d'études et centre d'expertise du Groupe, Perenco France participe au développement de solutions techniques destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre des activités du Groupe. Cette contribution se traduit notamment par le développement de projets de valorisation du gaz, d'amélioration de l'efficacité énergétique, de production d'énergie bas carbone ainsi que par l'étude de technologies innovantes de capture et de stockage du carbone.



Perenco Trinidad et Tobago : Du gaz pour l'industrie avec le champ d'Angostura

Le champ d'Angostura constitue un actif clé pour l'approvisionnement en gaz du réseau énergétique national et du secteur pétrochimique de Trinidad et Tobago. Depuis la reprise de l'exploitation par Perenco en juillet 2025, un programme d'optimisation a été déployé afin de prolonger la durée de vie productive du champ et de sécuriser les volumes livrés aux centrales électriques et aux industries locales.

Dans ce cadre, les équipes locales ont bénéficié d'un appui ponctuel en ingénierie et en études de

performance, notamment via l'expertise de Perenco France, pour la réévaluation des réservoirs et la définition des interventions techniques (réouvertures de puits, perforations ciblées, reconditionnements).

Ces actions contribuent à stabiliser la production dans un contexte de déclin naturel du champ et à maintenir un approvisionnement fiable en gaz, essentiel au fonctionnement continu des industries pétrochimiques, telles que la production d'ammoniac et de méthanol.



Perenco UK : Projet capture et stockage du carbone (CSC)

En 2023, Perenco UK a sécurisé trois licences de CSC dans le bassin sud de la mer du Nord, en vue du développement d'un projet de stockage industriel de CO₂ dans des réservoirs de gaz épuisés. Le projet phare Poseidon-Leman vise une capacité de stockage supérieure à une gigatonne de CO₂, positionnant ce projet parmi les plus importants développements CSC en mer du Nord.

En avril 2025, Perenco UK avec le soutien des équipes techniques de Perenco France a réalisé avec succès



la première injection de CO₂ dans un réservoir de gaz épuisé, marquant une étape structurante pour le projet Poseidon et démontrant sa faisabilité technique à l'échelle industrielle. Les données collectées ont permis de valider le comportement du réservoir, les dynamiques d'injection du CO₂, ainsi que les dispositifs de surveillance et de performance, confirmant la viabilité technique et économique du projet.

Le projet est entré en phase pré-FEED fin 2025, avec un focus initial sur les solutions de transport du CO₂ par voie maritime. Conçu dès l'origine comme une solution flexible, Poseidon vise à répondre aux besoins d'émetteurs industriels ou biogéniques difficiles à décarboner et éloignés des réseaux de pipelines. Les premières capacités de stockage sont en cours de sécurisation en vue d'un démarrage de l'injection commerciale à horizon 2030, avec un volume pouvant atteindre 1,5 million de tonnes de CO₂ par an, transportées par navires spécialisés et injectées via deux puits existants.



Perenco Gabon : Du gaz à l'énergie, pour un développement durable avec la centrale énergétique (IPP) Mayumba.

Le projet IPP Mayumba, lancé en 2021, vise la construction d'une centrale électrique alimentée au gaz naturel, d'une capacité initiale de 9 MW extensible jusqu'à 50 MW, destinée à approvisionner principalement les villes de Mayumba et Tchibanga.

Ce projet s'appuie sur une mobilisation d'expertises techniques du Groupe, notamment via un appui en ingénierie apporté par Perenco France lors des phases d'études et de conception. Ce support a contribué au dimensionnement des installations et à l'intégration de solutions permettant une utilisation optimisée du gaz naturel, en cohérence avec les objectifs de réduction du torchage et de l'intensité carbone.

La centrale est un élément clé du développement durable au Gabon, car il renforce les infrastructures



et améliore l'accès à l'électricité pour les communautés locales, en utilisant du gaz naturel pour générer de l'énergie et de fait réduisant la dépendance au diesel et l'intensité carbone produite. De plus, ce projet soutient la croissance économique en créant de l'emploi et en stimulant l'activité locale, tout cela en limitant le torchage et en optimisant la consommation de ressources locales telles que le gaz.

8. Gasto Oil Ratio

9. Gaz Naturel Liquéfié



ESRS E2 – Pollution de l’air, de l’eau et des sols

Les activités du Groupe pourraient entraîner des émissions ou des rejets susceptibles d’affecter l’environnement et la santé humaine, générant des risques environnementaux, réglementaires, financiers et réputationnels.

Pour Perenco France, en tant que bureau d’études ces risques sont cependant limités.

Gouvernance

Les sujets liés à la Pollution sont gérés, pour le périmètre de Perenco France, par le Comité de Développement Durable (voir section 2. Gouvernance ESG, instances et responsabilités [GOV-1], page 7-8).

Politiques

Perenco France contribue à la mise en œuvre de la politique environnementale du Groupe et au déploiement des dispositifs de prévention, de maîtrise et de réponse aux incidents environnementaux. Cette démarche repose sur des systèmes de management environnemental, des standards opérationnels, des formations dédiées et une gestion rigoureuse de l’intégrité des actifs.

Actions

- Déploiement du référentiel environnemental Groupe
- Formations environnementales pour les collaborateurs de Perenco France
- Formation à la lutte contre les pollutions accidentelles
- Gestion de l’intégrité des actifs via l’AIMS (Asset Integrity Management System)
- Certification ISO 14001 des sociétés opératrices

4 IROs

2 risques

Actions de justice en cas d’allégations de non-respect des réglementations environnementales ou de dommage environnemental avéré

Dommages à la réputation en cas de pollution majeure, avérée ou alléguée, de l’eau, de l’air ou du sol liée aux opérations

3 impacts négatifs

Dégradation de l’environnement et de la biodiversité en cas de rejet dans l’air, de substances polluantes, ou très polluantes, liées aux activités ou à la chaîne de valeur

Dégradation de l’environnement et de la biodiversité en cas de rejet dans l’eau, de substances polluantes, ou très polluantes, liées aux activités ou à la chaîne de valeurs

Dégradation de l’environnement et de la biodiversité en cas de rejets de polluants dans les sols, de substances préoccupantes ou de substances extrêmement préoccupantes liés aux activités de l’entreprise ou à sa chaîne de valeur



Objectifs

Perenco France

Former l’ensemble des collaborateurs aux enjeux environnementaux et aux risques de pollution

Renforcer les dispositifs de prévention et de réponse aux incidents environnementaux

Groupe

Atteindre 100 % de certification ISO 14001 des sociétés opératrices en 2026



KPIs

Nombre de collaborateurs formés à la lutte contre les pollutions accidentelles (#)

Nombre de collaborateurs ayant suivi l’induction environnementale (#)

Pourcentage de sociétés opératrices certifiées ISO 14001 (%)

Longueur totale de pipelines inspectée (km)

Pourcentage de pipelines remplacés ou réhabilités (%)

Prevention et gestion des risques de pollution

Perenco France contribue à la prévention des pollutions de l’air, de l’eau et des sols en accompagnant les sociétés opératrices du Groupe dans le déploiement des systèmes de management environnemental, l’amélioration des pratiques opérationnelles et le renforcement des compétences des collaborateurs.

Cette démarche vise à prévenir les incidents environnementaux, assurer le respect des exigences réglementaires applicables et limiter les impacts potentiels des activités sur les écosystèmes et les populations locales.

Mise en œuvre du référentiel environnemental

Perenco France participe au développement et à la diffusion du référentiel environnemental du Groupe. Ce référentiel vise à atténuer l’impact environnemental des activités et précise les rôles et responsabilités en matière de conformité réglementaire, de prévention des risques, de gestion des incidents et de mise en œuvre des plans d’urgence et de remédiation.

Les directions locales garantissent la mise en œuvre du système de gestion environnementale, l’intégration des enjeux environnementaux dans les décisions projets et la formation des équipes, tandis que le management de site assure le suivi environnemental, la gestion des déchets, le traitement immédiat des incidents et la mise en œuvre opérationnelle des plans d’urgence.

Formations environnementales

Amenés à intervenir sur les sites des sociétés opératrices, les collaborateurs de Perenco France sont sensibilisés dès leur intégration aux risques environnementaux liés aux prestations réalisées pour le Groupe, notamment au travers d’un livret d’accueil dédié.

Ils bénéficient également d’une offre de formations internes et externes visant à renforcer leurs connaissances en matière de protection et de respect de l’environnement, et à leur fournir les compétences nécessaires pour réagir efficacement en cas d’accident ou de situation à risque environnemental, en particulier lors de déversements accidentels d’hydrocarbures.

Sous la responsabilité de la société opératrice, les collaborateurs de Perenco France en mission sur les sites participent régulièrement à des exercices de sécurité. Chaque semaine, ils prennent part à des mises en situation basées sur les scénarios à risque identifiés

dans le plan d’urgence, leur permettant notamment de maîtriser l’utilisation des équipements de dépollution. En complément, un exercice annuel de grande ampleur est organisé afin de tester leur réactivité et leur capacité à gérer un sinistre environnemental.

En 2025 :

- 17 collaborateurs de Perenco France ont suivi une formation spécifique externe dédiée à la lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures en mer et sur le littoral

- 580 collaborateurs, soit 66.7% de l’effectif, a suivi l’induction environnementale du « Parcours Requis »

Gestion de l’intégrité des actifs

Notre système AIMS (Asset Integrity Management System) permet d’assurer une maintenance prédictive et des inspections régulières, réduisant les arrêts non planifiés et prévenant les défaillances techniques. L’état des installations est suivi en continu, 24h/24, grâce à des dispositifs automatisés sur site et à des centres de contrôle centralisés, assurant leur bon fonctionnement dans des paramètres de sécurité définis.

Nos infrastructures critiques, en particulier les pipelines, font l’objet d’un processus d’évaluation rigoureux, prenant en compte leur criticité, la corrosivité des fluides transportés et les risques pour l’environnement.

En 2025, 918 kilomètres ont ainsi été inspectés, avec 9% des sections remplacées ou réhabilitées.

Ce programme de surveillance est supervisé par les équipes de Perenco France, qui assurent la coordination technique et le suivi des inspections dans les sociétés opérationnelles du Groupe. Elles travaillent en étroite collaboration avec les relais locaux et régionaux, ainsi qu’avec des fournisseurs spécialisés.

Certification ISO 14001 et ISO 45001

L’objectif du groupe Perenco est d’obtenir la certification selon les normes ISO 14001 – Systèmes de management environnemental et ISO 45001 – Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail pour toutes les sociétés opératrices.

La démarche de certification de normes ISO14001 et 45001 est pilotée par les équipes techniques de Perenco France en appui.

En 2025, 92% des sociétés opératrices ont été certifiées, l’objectif est d’atteindre 100% en 2026.



ESRS E3 – Eau et ressources marines

Les activités du Groupe peuvent avoir des incidences sur les ressources en eau et le milieu marin, notamment au travers des prélèvements d'eau, des rejets ou de déversements accidentels. Une maîtrise insuffisante de ces impacts pourrait entraîner une dégradation de la qualité des eaux, affecter les écosystèmes aquatiques, générer des risques de non-conformité réglementaire et porter atteinte à la réputation. Pour Perenco France, en tant que bureau d'études ces risques sont cependant limités.

Gouvernance Les sujets liés aux Ressources en eaux et milieux marins sont gérés, pour le périmètre de Perenco France, par le Comité de Développement Durable (voir section 2. Gouvernance ESG, instances et responsabilités [GOV-1], page 7-8).

Politiques Perenco France applique une approche de gestion responsable de l'eau fondée sur la maîtrise des consommations, la prévention des gaspillages et le partage de bonnes pratiques environnementales.

En tant que bureau d'études du Groupe, Perenco France accompagne également les sociétés opératrices dans l'intégration des enjeux liés à l'eau et aux milieux marins dans leurs systèmes de management environnemental.

- Actions**
- Perenco France**
- Suivi des consommations annuelles d'eau
 - Partage de bonnes pratiques en matière de gestion de l'eau
 - Intégration des enjeux liés à l'eau dans les systèmes de management environnementa

2 IROs

2 impacts négatifs
Aggravation de la disponibilité des ressources en eau due aux activités du Groupe et à sa chaîne de valeur

Impacts négatifs sur les ressources marines dus aux activités



Objectifs

Perenco France
Maîtriser les consommations d'eau liées aux activités de bureau

Groupe
Réduire de 20 % la pression sur les ressources en eau douce dans les zones soumises à un stress hydrique d'ici 2030



KPIs

Consommation d'eau annuelle (# mètres cube)



Gestion de la ressource eau par Perenco France

Les activités de Perenco France sont principalement des activités de bureau. La consommation d'eau est ainsi essentiellement liée aux usages sanitaires, aux espaces communs et aux logements mis à disposition des collaborateurs en déplacement.

Conformément à sa politique environnementale, Perenco France veille à maîtriser ses consommations au travers d'un suivi régulier des usages, d'une vigilance portée aux consommations anormales et de la sensibilisation des collaborateurs aux bonnes pratiques de gestion de l'eau.

Compte tenu de la nature de ses activités, Perenco France ne réalise aucun prélèvement direct dans les milieux naturels et ne génère aucun rejet industriel dans l'environnement.

La consommation en eau de Perenco France en 2025 s'élevait à 2743 mètres cube.

Contribution à la gestion de l'eau au sein du Groupe

À l'échelle du Groupe, Perenco France apporte un soutien méthodologique et technique aux sociétés opératrices afin de promouvoir une gestion optimisée de la ressource en eau, notamment à travers le partage de bonnes pratiques, le suivi des consommations et l'intégration des enjeux liés à l'eau dans les systèmes de management environnemental.

Ces mesures et actions sont prises pour éviter d'endommager la disponibilité de la ressource en eau ainsi que pour limiter les impacts sur les ressources marines.



ESRS E4 – Biodiversité

Les activités du Groupe peuvent avoir des incidences sur la biodiversité et les écosystèmes, notamment lorsqu'elles sont situées à proximité de zones sensibles ou protégées. Une maîtrise insuffisante de ces impacts pourrait entraîner une dégradation des habitats naturels, des risques de non-conformité réglementaire, des restrictions opérationnelles ainsi que des atteintes à la réputation. Pour Perenco France, en tant que bureau d'études ces risques sont cependant limités.

1 IRO

1 impact négatif
Atteintes à la biodiversité et aux écosystèmes par le biais des activités du Groupe et de sa chaîne de valeur, en particulier concernant les zones sensibles ou les espèces protégées

Gouvernance

Les sujets liés à la Biodiversité sont gérés, pour le périmètre de Perenco France, par le Comité de Développement Durable (voir section 2. Gouvernance ESG, instances et responsabilités [GOV-1], page 7-8).

Politiques

Perenco France, en tant qu'entité d'expertise et de support, accompagne les sociétés opératrices du Groupe dans la définition, la structuration et le déploiement de politiques et d'outils visant à mieux maîtriser les impacts des activités et de la chaîne de valeur sur la biodiversité, notamment sur les zones sensibles ou sur les espèces protégées.

Actions

- Perenco France
- Réalisation et actualisation de la cartographie biodiversité du Groupe
 - Identification des interactions entre les licences d'exploitation et les zones sensibles (IUCN et Ramsar)
 - Développement du Standard Biodiversité et du guide d'application associé
 - Accompagnement des sociétés opératrices dans le déploiement du standard
- Groupe
- Déploiement du Standard Biodiversité



Objectifs

Perenco France

- Accompagner le déploiement du Standard Biodiversité dans les sociétés opératrices
- Favoriser la montée en compétence des sociétés opératrices sur les sujets biodiversité
- tités aux zones sensiblese



KPIs

- Pourcentage des surfaces d'opération situées dans des zones classées IUCN de catégorie I à IV (%)
- Pourcentage des surfaces d'opération situées sur des sites Ramsar (%)

Cartographie de l'empreinte biodiversité du Groupe

En tant que bureau d'études et centre d'expertise du Groupe, Perenco France contribue à l'identification des enjeux biodiversité, à l'analyse des interactions entre les activités opérationnelles et les écosystèmes ainsi qu'au développement d'outils permettant d'améliorer la prise en compte de ces enjeux dans les processus de décision.

Perenco France a contribué activement à la démarche biodiversité du Groupe en réalisant une cartographie des chevauchements entre les licences d'exploitation des sociétés opératrices et les espaces naturels protégés adjacents. Cette analyse à l'échelle globale a permis d'améliorer la compréhension des impacts et dépendances potentielles des activités sur la biodiversité, et d'orienter plus efficacement les priorités d'action environnementales du Groupe.

L'exercice a été reconduit en 2025 avec un périmètre actualisé pour un meilleur suivi :

- 2,51% des surfaces d'opération situées dans des zones classées IUCN de catégorie I à IV
- 1,76 % des surfaces d'opération situées sur des sites Ramsar

Ces indicateurs permettent de suivre l'exposition potentielle des activités du Groupe aux zones présentant un intérêt majeur pour la conservation de la biodiversité.

Standard et guide biodiversité

Perenco France soutient le Groupe dans le développement et la diffusion d'un Standard Biodiversité, complété par un guide d'application, destinés à être respectés par l'ensemble des entités et collaborateurs.

Ce standard, développé en 2025 souligne 7 principes clés en termes de biodiversité, qui doivent être appliqués dans les sociétés opératrices :

- Intégrer la biodiversité et services écosystémiques (BES) au sein des processus commerciaux et de la gouvernance d'entreprise
- S'engager avec les parties prenantes
- Développer des références BES
- Adresser notre dépendance et notre impact au niveau BES
- Mitiger les impacts et gérer les opportunités BES
- Surveiller, signaler et progresser
- Communiquer et partager les informations

Le guide de Biodiversité permet une mise en œuvre progressive et adaptée aux contextes locaux, en précisant les modalités opérationnelles d'application de ces principes.





ESRS E5 – Economie Circulaire

Les activités du Groupe génèrent des déchets et nécessitent l'utilisation de ressources matérielles tout au long du cycle de vie des opérations. Une gestion insuffisante des déchets ou une utilisation inefficace des ressources pourrait entraîner des impacts environnementaux, des coûts supplémentaires, des risques de non-conformité réglementaire et des atteintes à la réputation. Pour Perenco France, en tant que bureau d'études ces risques sont cependant limités.

Gouvernance

Les sujets liés à l'Economie Circulaire sont gérés, pour le périmètre de Perenco France, par le Comité de Développement Durable (voir section 2. Gouvernance ESG, instances et responsabilités [GOV-1], page 7-8).

Politiques

Perenco France encourage ses employés à limiter la production de déchets à la source et favorise le tri et la collecte séparée des déchets en aménageant les espaces cuisines et localisant des points de collectes dédiés pour certains types de déchets, informatiques ou plastiques.

En tant que bureau d'études du Groupe, l'entreprise contribue également au développement de standards et de solutions techniques visant à améliorer la gestion des déchets.

Actions

Perenco France

- Suivi, classification et recyclage des déchets générés par le bureau d'études
- Sensibilisation des collaborateurs aux bonnes pratiques de gestion des déchets
- Développement et diffusion du guide QHSE relatif à la gestion des déchets
- Développement de projets innovants de recyclage et de valorisation des déchets

Groupe

- Projet de pyrolyse des déchets plastiques en RDC.

4 IROs

2 opportunités

Développement de nouveaux marchés liés à l'économie circulaire grâce aux activités de démentèlement

Économies et gains d'efficacité grâce à des projets d'extension de durée de vie des infrastructures

2 impacts négatifs

Contribution à la dégradation et à l'épuisement des ressources et des matières premières

Pollution des écosystèmes en cas de mauvaise gestion des déchets



Objectifs

Perenco France

Renforcer les pratiques de tri et de valorisation des déchets

Groupe

Continuer à développer des solutions innovantes de recyclage et/ou de valorisation des déchets

Renforcer la gestion responsable des déchets au sein des sociétés opératrices



KPIs

Quantité de déchets collectée (tonnes)

Répartition des déchets par catégorie (tonnes)

Type de traitement des déchets (%)

Gestion des déchets de Perenco France

Les déchets générés par Perenco France sont principalement des déchets non dangereux issus des activités de bureau (papier, cartons, équipements informatiques, déchets courants).

Afin de limiter l'impact environnemental de ses activités, Perenco France met en œuvre des dispositifs de tri à la source et s'appuie sur des filières de traitement adaptées à chaque catégorie de déchets. Des points de collecte dédiés sont notamment mis à disposition pour les déchets recyclables et les équipements informatiques.

Type de déchets

Quantité collectée (tonnes)

Déchets ménagers

6,76

Matériaux recyclables

5,53

Déchets électriques / électroniques

1,75

Matériaux dangereux / spéciaux

0,21

Total général

14,25

Au cours de l'année 2025, Perenco France a collecté et traité plus de 14 tonnes de déchets. Ces déchets ont été recyclés (46%), utilisés comme moyen de produire de l'énergie (41%) ou stockés (13%) par Perenco France et ses partenaires de traitement des déchets.

Contribution à la gestion des déchets au sein du Groupe

Ressources et guide

Afin de soutenir la gestion des déchets du Groupe, les équipes environnementales de Perenco France ont développé un guide QHSE qui permet de s'adapter et d'agir en fonction des réglementations locales. Ainsi, la gestion des déchets doit passer par la planification, la préparation du plan de gestion conforme aux réglementations, l'évaluation des risques pour le traitement et finalement la gestion des déchets solides (collecte, stockage temporaire, séparation et traitement des déchets dangereux, recyclage ou réutilisation, élimination finale dans des décharges ou sites autorisés).

Avec ce guide de gestion, Perenco France soutient les activités du Groupe en créant des lignes directrices et des normes à suivre, qui permettent à l'ensemble des sociétés d'opération de se conformer aux réglementations (locales comme internationales) et d'agir collectivement pour l'amélioration continue des standards QHSE du Groupe.

Innovation

En tant que bureau d'études et centre d'expertise du Groupe, Perenco France contribue au développement de solutions innovantes visant à réduire la production de déchets, favoriser leur valorisation et soutenir la transition vers une économie circulaire. Les équipes techniques participent à des projets de recherche permettant d'identifier de nouvelles utilisations des déchets et d'améliorer l'efficacité des ressources tout au long de la chaîne de valeur tel que le projet de pyrolyse en RDC.

Projet de pyrolyse

En avril 2027, le Groupe, avec le support des équipes techniques de Perenco France va lancer son premier projet de pyrolyse en République Démocratique du Congo (RDC). Ce projet s'inscrit dans la suite de la première initiative locale de recyclage mécanique, avec l'incubation de Recoplast, une start-up accompagnée par la société opératrice locale, qui transforme des déchets plastiques en pavés et meubles en plastique recyclé.

Ce projet a un grand objectif : créer une chaîne de valeur pérenne et significative, avec la valorisation des déchets plastiques en combustible prêt à l'emploi dans les moteurs, grâce à la pyrolyse. Ce processus est une sorte de crackage sans oxygène à haute température (450°C) des longues chaînes de carbone et d'hydrogène, constitutives du plastique, en des chaînes plus courtes, constitutives de combustible liquide ou gazeux.

Cette valeur, créée grâce à l'emploi ou aux ventes du carburant ainsi obtenu, permettra de rémunérer de façon durable des dizaines de collecteurs locaux, condition nécessaire pour un ramassage efficace de ces déchets dans la communauté. Il est bon de noter que la pollution plastique dans cette zone cause de graves problèmes sanitaires en bouchant les drains d'évacuation et en provoquant des inondations lors des fortes pluies, favorisant ainsi la reproduction des moustiques, donc du paludisme.



L'unité de traitement, qui réalisera ce processus, est née de la combinaison de deux modules développés par des start-ups françaises, Earthwake et Etia, symbole de la créativité technique du Groupe au service d'initiatives pour la planète. La Fondation du Groupe sera également impliquée dans ce projet, notamment pour apporter son soutien aux entrepreneurs locaux dans la collecte de déchets plastiques, qui seront utilisés pour la pyrolyse.

Les tests de cette unité de pyrolyse ont commencé avec le soutien des équipes du bureau d'étude en France en 2023, d'abord en laboratoire à échelle réduite pour s'assurer de la comptabilité des deux modules, suivis d'essais sur l'unité à taille industrielle, dans un site en Normandie entre février et mai 2025. Ces tests, sur plusieurs dizaines d'heures et centaines de kg de déchets plastiques, se sont avérés concluants et ont permis, en mars 2026, de valider l'autorisation des dépenses futures du projet jusqu'à son démarrage en RDC.

L'unité de pyrolyse en mode de fonctionnement optimal permettra de convertir 2 tonnes de déchets plastiques par jour en 1200 m³ de diesel, qui sera utilisé au départ pour les besoins de la filiale en substitution du carburant raffiné à l'extérieur du pays. En plus de traiter des déchets plastiques, des tests seront faits sur cette même unité pour valoriser également, sous forme de combustible, un déchet pétrolier (paraffine) qui aujourd'hui doit être incinéré faute d'autre solution disponible.





ESRS S1 – Conditions de travail des employés

2 IROs

Des conditions de travail inadaptées pourraient affecter le bien-être, la motivation, la fidélisation et l'attractivité de Perenco France.

Gouvernance

Les sujets liés aux Conditions de travail des employés sont gérés, pour le périmètre de Perenco France, par le Comité de Développement Durable (voir section 2. Gouvernance ESG, instances et responsabilités [GOV-1], page 7-8).

Politiques

Perenco France promeut la mobilité géographique, la diversité, l'égalité de traitement et la qualité de vie au travail (QVT). Toutes les décisions relatives à l'emploi, à l'évolution professionnelle et aux conditions de travail sont prises sans discrimination, conformément au Code de Conduite du Groupe.

Actions

- Missions ou détachements des collaborateurs sur 4 continents et 14 pays
- Recrutement durable avec des contrats long-terme
- Pérennisation de l'emploi et dynamisation du recrutement des jeunes
- Programme VIE et Graduate
- Dispositifs favorisant la parentalité
- Activités sportives et initiatives de cohésion

1 impact positif
Le bien-être des collaborateurs et de leurs familles est favorisé par des politiques proactives en matière de rémunération, de santé et d'autres avantages sociaux.

1 impact négatif
Impact négatif sur la santé mentale et/ou physique, et/ou le bien-être des collaborateurs en raison de conditions de travail difficiles ou détériorées



Objectifs

- Renforcer la politique d'attractivité des jeunes talents
- Développer la mobilité géographique des collaborateurs
- Maintenir un environnement de travail attractif et inclusif
- Renforcer la QVT



KPIs

- Taux de mobilité géographique des employés (%)
- Pourcentage de recrues embauchées en CDI (%)
- Pourcentage de recrues de moins de 30 ans (%)
- Pourcentage de participants au programme VIE embauchés en CDI (%)
- Répartition des effectifs par âge
- Age moyen (#)
- Répartition Hommes-Femmes des effectifs
- Taux de turnover (%)



Répartition des employés

Diversité des équipes

Reflétant la diversité du Groupe international auquel elle appartient, Perenco France dénombre 29 nationalités parmi ses 869 salariés en 2025. Cette diversité constitue un atout majeur pour opérer dans des contextes internationaux complexes et multiculturels.

Répartition Hommes-Femmes des effectifs

En 2025, la répartition des effectifs Hommes-Femmes dans les populations “expatriés en rotation” et “expatriés” est restée stable dans l’ensemble des groupes, tandis que la population des “contrats nationaux” a connu une évolution significative avec 23 nouveaux contrats au total.

La participation féminine a légèrement progressé, comme l’année précédente, tandis que la participation masculine a connu une croissance plus marquée dans un contexte de développement des activités.

Répartition géographique

A la fin 2025, les 869 employés de Perenco France étaient répartis ainsi :

Lieu	2022	2023	2024	2025
Afrique	455	474	475	479
Amérique latine	51	50	54	71
Asie	8	7	19	23
Bassin méditerranéen	12	8	6	1
Europe	37	44	43	42
France	212	222	218	241
Autres	14	30	25	32
Total	789	835	840	869

En 2025, la répartition géographique des effectifs est demeurée globalement stable, avec une majorité des collaborateurs basée en Afrique et en France. Une croissance des effectifs a toutefois été observée en

France, portée par une hausse des recrutements, ainsi qu’en Amérique latine, en lien avec l’attribution et la reprise de nouvelles licences d’opérations dans la région.

Mobilité géographique et fonctionnelle

Suivie et encadrée par le département des Ressources Humaines, la mobilité est un enjeu majeur pour Perenco France. À la fois géographique et fonctionnelle, du fait de la diversité des environnements de travail et de l’implantation géographique du groupe Perenco, la mobilité des collaborateurs joue un rôle essentiel dans leur parcours professionnel.

La mobilité à l’international stimule les capacités d’adaptation et l’ouverture d’esprit des collaborateurs, deux valeurs fondamentales de Perenco France. Elle participe à leur montée en expertise, à l’enrichissement de leurs compétences individuelles et au développement de leur potentiel.

En 2025, la mobilité géographique (déplacements internationaux et mutations entre sites au sein d’un même pays) a concerné 303 mouvements, soit 34,9 % des 869 salariés de Perenco France. Ce niveau est en hausse par rapport à 2024, où la mobilité géographique comptabilisait 286 mouvements.

La mobilité fonctionnelle, correspondant aux changements de poste ou de responsabilités, a concerné 51 collaborateurs en 2025, contre 49 en 2024, confirmant une stabilité dans l’évolution professionnelle des salariés. Cette évolution traduit l’attention portée par l’entreprise au développement des compétences, à la polyvalence et à l’adaptabilité des collaborateurs au sein du Groupe.

Pérenniser l’emploi et favoriser le recrutement des jeunes

Répartition des âges

En 2025, l’âge moyen au sein des effectifs de Perenco France est de 42,79 ans.

La répartition des effectifs par tranches d’âge est la suivante :

Tranches d’âge	Total des effectifs
20-29 ans	108
30-39 ans	266
40-49 ans	267
50-59 ans	187
60 ans et +	41
Total général	869

Perenco France poursuit activement sa politique d’attractivité des jeunes talents. En 2024, 55 % des nouvelles recrues avaient moins de 30 ans. Cette dynamique s’est renforcée en 2025, car près de 60 % du total des recrutements en CDI réalisés sur l’année correspondait à la tranche d’âge des 20-29 ans.

Graduate Programme

Pour affirmer sa démarche de développement des jeunes talents à long terme mais également son engagement en faveur de l’excellence opérationnelle à travers la formation, Perenco France a lancé son premier programme pour jeunes diplômés. Cette initiative stratégique vise à accélérer le développement de ses futurs ingénieurs de terrain dans des disciplines clés : Production, Projets, Maintenance et QHSE.

La première promotion a rassemblé 5 jeunes diplômés dans le cadre d’un programme de six mois combinant expérience immersive sur le terrain et formation technique. Cette approche renforce l’expertise opérationnelle tout en instaurant une culture solide de la sécurité et du développement durable. Une deuxième promotion est prévue.

Programme VIE

Depuis 2014, Perenco France s’appuie sur le dispositif du Volontariat International en Entreprise (VIE) afin d’offrir à de jeunes diplômés une première expérience professionnelle à l’international.

En 2025, six nouveaux talents ont intégré les équipes du Groupe, portant à 50 le nombre total de jeunes accompagnés depuis le lancement du programme. À l’issue de leur mission, 51.1% des VIE ont été recrutés en contrat à durée indéterminée, confirmant le rôle du dispositif comme levier d’attractivité et de recrutement des talents.

Embauche durable

Perenco France s’engage en faveur d’une politique d’embauche durable, privilégiant la stabilité et l’intégration à long terme de ses collaborateurs. En 2025, 72 % des nouvelles recrues ont été embauchées en contrat à durée indéterminée (CDI).

Qualité de vie au travail

Concilier travail et vie familiale

Perenco France met en place des mesures concrètes pour accompagner les collaborateurs dans la gestion de leurs responsabilités familiales. Les salariés ayant des enfants âgés de 4 mois à 3 ans bénéficient de deux dispositifs complémentaires :

- La mise à disposition de neuf berceaux réservés dans des crèches d’entreprise du réseau People & Baby ;
- Une solution de garde d’urgence, mobilisable en cas d’indisponibilité imprévue du mode de garde habituel.

Ces dispositifs visent à faciliter la charge des jeunes parents et à favoriser la continuité de l’activité professionnelle.

Favoriser la pratique sportive

Perenco France encourage activement la pratique d’une activité sportive régulière et accessible à tous, afin de renforcer le bien-être et la cohésion des équipes. Les salariés bénéficient notamment de séances de sport, encadrées par un coach, ainsi que de cours de yoga hebdomadaires.

Perenco France soutient également la participation à des événements sportifs : 116 employés ont pris part en 2025 à plusieurs courses, dont la Course des Héros, le Semi-marathon de Paris, les 10 km Adidas Running, les 20 km de Paris.

En 2025, Perenco France a également sponsorisé la participation de 21 collaborateurs, soit trois bateaux lors de la régata Sail4Energy.

Taux de turnover

Le taux de turnover a augmenté en 2025 pour atteindre 6 %, contre 5,3 % en 2024.

Répartition Hommes-Femmes des effectifs

	2022			2023			2024			2025		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Expatriés en rotation	5	399	404	6	426	432	9	423	432	8	423	431
Expatriés	8	167	175	10	179	189	13	177	190	13	184	197
Contrats nationaux	50	160	201	50	164	214	50	168	218	54	187	241



 ESRS S1 – Santé et sécurité des collaborateurs

Les activités du secteur exposent les collaborateurs à des risques professionnels pouvant entraîner des accidents du travail, des incidents majeurs, des maladies professionnelles ou des décès. Une maîtrise insuffisante de ces risques pourrait avoir des conséquences humaines, opérationnelles, financières, réglementaires et réputationnelles significatives.

Gouvernance Les sujets liés à la Santé et sécurité des collaborateurs sont gérés, pour le périmètre de Perenco France, par le Comité de Développement Durable (voir section 2. Gouvernance ESG, instances et responsabilités [GOV-1], page 7-8).

Politiques Perenco France applique la politique QHSE du Groupe et son Guide de Management QHSE, qui définissent les principes et standards applicables en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement. Cette politique repose notamment sur les Life Saving Rules, la Stop Work Authority, les analyses de risques, la formation des collaborateurs et la promotion d'une culture de vigilance.

Actions

Perenco France
• Journée d'intégration pour découvrir les différents départements et être sensibilisé au respect des politiques QHSE et du Code de Conduite
• Visites médicales annuelles
• Bilans médicaux (CBSA)

Groupe
• Campagnes de sensibilisation
• Formation QHSE avant chaque visite de site ou de société opératrice
• Analyse des risques professionnels

2 IROs

2 risques:
Ralentissement ou arrêt partiel des activités et baisse de la productivité en raison de conditions de santé et de sécurité insuffisantes sur les sites.

Risque juridique, financier et industriel en raison de troubles politiques et sociaux.

1 impact négatif
Mise en danger du personnel travaillant sur les sites en raison de la nature des activités et en cas d'accident industriel majeur.



Objectifs

- Maintenir un environnement de travail sûr
- Renforcer la prévention des risques
- Développer les compétences QHSE à travers la formation des employés
- Maintenir un suivi médical adapté



KPIs

- Taux de participation à la journée d'intégration (%)
- Taux de finalisation du Parcours Requis (%)
- Nombre de bilans médicaux CBSA (#)
- Nombre de visites médicales (#)
- Nombre de rapatriements sanitaires d'urgence (#)
- Taux de fréquence des accidents enregistrables (TRIR)
- Taux de gravité des accidents enregistrables (LTIR)
- Nombre de collaborateurs ayant été sensibilisés à la campagne « Octobre Rose » (#)

Garantir la santé et la sécurité des employés

Perenco France accorde une attention particulière à la santé et à la sécurité de ses salariés et s'engage à garantir à chacun de ses collaborateurs un environnement de travail sécurisé et une protection contre toute forme d'agression, de menace ou de pression externe.

Afin d'atteindre ces objectifs, Perenco France se base sur trois grands principes :

1. Promouvoir les mesures et reflexes sanitaires et de sécurité en formant le personnel
2. Analyser les risques professionnels
3. Favoriser une condition physique optimale et surveillance médicale

La Direction générale de Perenco France travaille ainsi en étroite collaboration avec la Direction QHSE ainsi que la Direction des Ressources Humaines.

Sensibilisation et formation QHSE

Journée d'intégration

Lors de leur prise de poste au sein de Perenco France, les nouveaux arrivants participent à une journée d'intégration.

En 2025, ce sont 72,2% des nouveaux arrivants qui ont participé à la journée d'intégration, en hausse par rapport aux 67,3% de l'année 2024.

Formation QHSE et Parcours Requis

Tous les collaborateurs amenés à intervenir sur les sites opérationnels doivent suivre un Parcours Requis QHSE obligatoire.

Focus sur les formations du Parcours requis :

- The 9 Life Saving Rules
- Induction environnementale
- Induction
- Responsabilité sociétale des entreprises
- Induction onshore et offshore
- Prévention du paludisme
- Reporting préventif
- Permis de travail
- Équipements de protection individuelle (PPE)
- Prévention des glissades, trébuchements et chutes (Slips, Trips and Falls)

Cette formation, validée par une évaluation conclusive et sanctionnée par une attestation, vise à présenter l'ensemble des risques auxquels les collaborateurs peuvent être exposés, quel que soit le lieu d'intervention. La sensibilisation s'appuie sur des exemples concrets et des vidéos réalisées sur les installations du Groupe. Pour chaque situation à risque, les mesures de prévention, les procédures d'urgence et les équipements de protection sont clairement détaillés.

En 2025, l'ensemble des formations requises pour l'accès aux sites a été intégré au sein du « Parcours requis », obligatoire. Ainsi, 97,1% des nouveaux arrivants ont complété la version e-learning.

Le Parcours requis est complété par une induction QHSE pour tous dispensée par les sites opérationnels lors de l'arrivée immédiate des visiteurs.

Analyse des risques professionnels

Perenco France s'appuie sur un ensemble d'outils performants d'analyse des risques afin d'identifier, maîtriser et réduire les dangers professionnels. À ce titre, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), conformément à l'article R4121-1 du code du travail, est mis à jour régulièrement. Il recense les risques liés aux activités des collaborateurs et définit les mesures de prévention mises en œuvre pour les réduire ou les éliminer

Toutes les opérations nécessitant un permis de travail et impliquant du personnel en mission font systématiquement l'objet d'une analyse des risques. Cette analyse se déroule à différents niveaux de l'organisation et est systématiquement réalisée par un groupe représentatif des compétences nécessaires à une opération donnée.

Favoriser une condition physique optimale et surveillance médicale

Visites médicales

La politique santé de Perenco France est alignée à la fois sur les exigences réglementaires françaises et sur celles des pays dans lesquels les collaborateurs sont mobilisés. Le dispositif débute par un bilan médical complet réalisé auprès du CBSA (Centre de Bilans de Santé Assurance), centre médical spécialisé dans les activités internationales, puis se poursuit par une visite de médecine du travail. Renouvelé annuellement, le bilan CBSA comprend différents examens médicaux (électrocardiogramme, radiographie pulmonaire, audiogramme, etc.), notamment pour les missions offshore, l'expatriation et les exigences du référentiel Oil

& Gas UK (OGUK). À l'issue de ces examens, une visite de médecine du travail permet de délivrer une aptitude médicale d'une durée de 1 à 5 ans, selon l'appréciation du personnel médical.

En 2025, ce sont :

- 661 CBSA réalisés représentant plus de 76% de la population de Perenco France
- 448 visites médicales du travail10 soit 51,6% des employés.
- Aucun rapatriement d'urgence n'a été effectué

Sensibilisation et dépistage

Afin de sensibiliser le personnel Perenco France sur la thématique du cancer du sein, un évènement de sensibilisation annuel a été mis en place. Promouvoir Octobre Rose est une démarche importante pour rassembler les employés autour de l'importance de la santé et encourager la prévention du cancer du sein.

En 2025, ce sont 39 collaboratrices qui ont participé à la sensibilisation octobre rose.



10. Taux de fréquence des accidents avec arrêt

Couverture médicale et assistance sanitaire

Les collaborateurs de Perenco France basés à Paris bénéficient d'une couverture complémentaire privée tandis que les collaborateurs en mission sont couverts intégralement par une assurance privée. Ces dispositifs bénéficient également à leurs ayants-droits.

Tous les employés bénéficient de quatre niveaux d'assistance médicale tout au long de leur travail :

- Suivi médical annuel pour prévenir et gérer les risques sanitaires.
- Assistance médicale 24/7 sur site, avec infirmerie et personnel formé aux urgences.
- Accès à des structures médicales locales pour consultations et hospitalisations.
- Évacuations médicales garanties grâce au partenariat avec International SOS

Performance sécurité

La sécurité des collaborateurs fait l'objet d'un suivi continu au travers d'indicateurs de performance harmonisés à l'échelle du Groupe.

En 2025, les résultats enregistrés représentent la meilleure performance observée au cours des quatre dernières années. Le taux de fréquence des incidents a diminué de plus de 50%, passant de 1,21 en 2024 à 0,59 et le taux de gravité des incidents est passé de 4,58 à 0.01.

	2022	2023	2024	2025
Taux de fréquence ¹⁰	2	2,52	1,21	0,59
Taux de gravité	0,04	0,17	4,58	0,01
Nombre de décès	0	2	1	0



ESRS S1 – Formation et développement des compétences des collaborateurs

2 IROs

Une inadéquation entre les compétences disponibles et les besoins de l'entreprise pourrait limiter la performance opérationnelle, accroître les risques liés à la santé et à la sécurité et la capacité d'adaptation aux évolutions du secteur.

Gouvernance

Les sujets liés à la Formation et au développement des compétences des collaborateurs sont gérés, pour le périmètre de Perenco France, par le Comité de Développement Durable (voir section 2. Gouvernance ESG, instances et responsabilités [GOV-1], page 7-8).

Politiques

Perenco France s'engage activement à garantir à chaque collaborateur un accès à des formations adaptées à son poste, en particulier sur les enjeux de sécurité, de prévention des risques et de performance opérationnelle sur les sites et lors des opérations.

Actions

- Plan de formation dédié à chaque employé, conçu pour renforcer les compétences techniques, opérationnelles et comportementales, tout en favorisant une culture commune de sécurité et d'excellence.

1 impact positif
Contribution au développement des compétences des les sociétés opératrices à travers les actions de formation menées

1 impact négatif
Mise en danger des employés en cas de manque de formations liées à la santé et à la sécurité



Objectifs

- Poursuivre le développement des compétences
- Garantir l'accès à des formations pour à tous les collaborateurs



KPIs

- Nombre de collaborateurs formés (#)
- Nombre d'heures de formation (#)
- Pourcentage d'heures de formation dispensées étant liées au cœur de métier (QHSE et techniques) (%)

Développement des compétences

Le développement des compétences constitue un facteur essentiel de la performance et de l'employabilité des collaborateurs de Perenco France.

L'entreprise met en œuvre des programmes de formation destinés à maintenir et développer les compétences techniques, opérationnelles et comportementales nécessaires à l'exercice des différentes fonctions.

Au total en 2025 :

- 844 employés ont bénéficié d'au moins une formation, soit 97,1 % des effectifs
- 31 043.7 heures de formation ont été dispensées, soit en moyenne environ 37 heures par employé

- 91% des heures de formation dispensées étaient directement liées à notre cœur de métier, notamment à travers des formations QHSE et techniques

Formations internes

Ces formations internes, via des échanges croisés de compétences, permettent aux collaborateurs de Perenco France de s'informer des stratégies de résolutions de problèmes mises en œuvre par leurs pairs travaillant sur d'autres sites des sociétés du groupe Perenco.

Les deux principaux outils de déploiement des formations internes sont : PeTra, la plateforme de formation en ligne du Groupe, permettant la diffusion de modules sur un large éventail de thématiques et le Barge Training Center, centre de formation mobile entre les filiales africaines, dédié à la formation des

employés et des contractants de Perenco.

Ces outils constituent également un vecteur clé de déploiement des campagnes de formation internes à l'échelle du Groupe, notamment l'initiative Work Safely Initiative.

Formations externes

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue de la performance et de la prévention des risques, Perenco France déploie un programme structuré de formations en sécurité, sûreté et gestion des situations d'urgence sur ses sites d'opérations.

Ces formations, dispensées par des organismes externes spécialisés, viennent compléter l'approche de formation interne développée par Perenco France, et couvrent plusieurs thématiques majeures, essentielles à l'amélioration continue du dispositif de prévention des risques :

- Une formation complète à la survie en mer, le BOSIET (Basic Offshore Industry Emergency Training) incluant un volet associé au transport

en hélicoptère, le HUET (Helicopter Underwater Escape Techniques). Ces deux formations sont destinées à former le personnel intervenant sur des plateformes en mer.

- Une formation générale de sauveteur secouriste du travail (SST) pour intervenir efficacement en cas d'accident ou de malaise au travail
- Plusieurs formations à la lutte incendie effectuées au GESIP (Groupe d'Etude de sécurité et des industries pétrolières), plusieurs niveaux de compétence allant de l'intervention à l'organisation étant requis pour le personnel d'encadrement des sites

840 personnes ont reçu une formation de sécurité en 2025, soit 96,7% des effectifs. En outre, 36 de ces formations étaient certifiantes.

Pour rappel, une formation certifiante est une formation professionnelle dans la prévention des risques et la protection des personnes dont la certification est reconnue par l'entreprise, l'Etat ou les branches professionnelles.



ESRS S2 – Droits et conditions de travail des travailleurs
dans la chaîne de valeur

4 IROs

Des atteintes aux droits humains chez les fournisseurs ou sous-traitants pourraient générer des risques juridiques, réputationnels et de non-conformité.

Gouvernance

Les sujets liés aux Droits et conditions de travail des travailleurs dans la chaîne de valeur sont gérés, pour le périmètre de Perenco France, par le Comité de Développement Durable (voir section 2. Gouvernance ESG, instances et responsabilités [GOV-1], page 7-8).

Politiques

Perenco France soutient le déploiement de la Politique Droits de l'Homme du Groupe ainsi que des exigences QHSE, éthiques et sociales applicables aux collaborateurs, fournisseurs, et sous-traitants intervenant dans la chaîne de valeur.

Actions

- Déploiement de la Politique Droits de l'Homme
- Intégration des exigences QHSE et Droits de l'Homme dans les processus de qualification des fournisseurs
- Mise à disposition du mécanisme d'alerte Speak Up accessible aux tiers

1 risque

Perturbation ou arrêt des opérations en raison de violations des droits de l'homme ou de mouvements sociaux impliquant des travailleurs d'un partenaire dans la chaîne de valeur de l'entreprise

3 impacts négatifs

Violation des droits humains des travailleurs dans la chaîne de valeur en cas de non-respect par leurs partenaires des réglementations, conventions et normes internationales

Manque d'emplois durables pour les travailleurs de la chaîne de valeur

Détérioration de la santé mentale et physique des travailleurs due à de mauvaises pratiques en matière de santé et de sécurité dans la chaîne de valeur ; et/ou conditions de travail difficiles



Objectifs

Perenco France

- Sensibilisation les collaborateurs aux enjeux de droits humains

Groupe

- Améliorer l'identification et la prévention des risques sociaux



KPIs

- Nombre de signalements (#) – (en cours)
- Nombre de collaborateurs formés aux enjeux droits humains (#) – (en cours)

Respect des droits humains dans la chaîne de valeur

Perenco France veille à promouvoir le respect des droits humains. À ce titre, l'entreprise soutient le déploiement de la Politique Droits de l'Homme du Groupe, formalisée en 2025.

Cette politique définit des principes communs visant notamment à prévenir le travail forcé, le travail des enfants, les discriminations et toute atteinte aux droits fondamentaux. Elle s'applique aux collaborateurs, aux fournisseurs, aux sous-traitants, et aux communautés concernées par les activités du Groupe.

Perenco France poursuit l'intégration progressive de ces exigences au sein de ses processus internes et de ses relations.



ESRS S3 – Droits des Communautés Affectées

Les activités du Groupe pourraient avoir des incidences négatives sur les communautés locales, notamment en matière de santé, de sécurité, d'environnement ou d'accès aux ressources, pouvant entraîner des tensions avec les parties prenantes, des contestations, une perte d'acceptabilité sociale des projets ainsi que des risques réputationnels, réglementaires et opérationnels.

Gouvernance Les sujets liés aux Droits des Communautés Affectées sont gérés, pour le périmètre de Perenco France, par le Comité de Développement Durable (voir section 2. Gouvernance ESG, instances et responsabilités [GOV-1], page 7-8).

Politiques La politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises du groupe Perenco fondée sur quatre piliers : Éducation pour tous, Santé et Bien-être, Environnement et Biodiversité, et Apports Structurels. Cette démarche est complétée par une politique dédiée aux peuples autochtones fondée sur le dialogue, la consultation, le développement des compétences et le soutien au développement économique local.

Actions

Perenco France
• Déploiement de projets RSE dans les quatre piliers stratégiques
• Actions de dons et de mécénat
• Accompagnement des sociétés opératrices dans la cartographie des parties prenantes et le dialogue avec les communautés locales
• Mise en œuvre de la politique relative aux peuples autochtones

Groupe
• Déploiement de projets RSE dans les quatre piliers stratégiques
• Actions de dons et de mécénat
• Réunions avec les parties prenantes locales et collaboration avec des ONGs (organisations non gouvernementales)



Objectifs

Perenco France
Continuer le déploiement de projets RSE
Poursuivre le soutien du Groupe dans la collaboration avec les parties prenantes, peuples autochtones, et ONG locales

Groupe
Continuer le déploiement de projets RSE
Renforcer le dialogue avec les parties prenantes et les capacités locales
Développer les partenariats avec des ONG et associations



KPIs

Nombre de projets RSE soutenus par le Groupe (#)
Nombre de projets soutenus en France (#)
Nombre de réunions et engagements avec les parties prenantes locales au sein du Groupe (#)
Nombre de partenariats avec des ONG et associations au sein du Groupe (#)
Nombre d'initiatives de mécénat et de dons menées (#)

8 IROs

1 impact positif
Renforcer l'économie locale et le développement durable par des initiatives en matière de compétences, d'emploi, d'infrastructures et d'énergie

3 risques
Perturbation ou arrêt partiel des activités en raison d'une violation des Droits de l'Homme des communautés locales dans la chaîne de valeur

Réduction de l'accès aux services bancaires pour les communautés touchées en raison du non-respect des normes internationales relatives aux Droits de l'Homme

Atteinte à la réputation de l'entreprise et perte de confiance de la société civile en cas de non-respect des normes internationales relatives aux droits de l'homme pour les communautés touchées et/ou d'incapacité à gérer les impacts sociétaux

4 impacts négatifs
Violation des droits des communautés locales dont les territoires sont affectés par les activités

Mise en danger de la santé et de la sécurité des communautés locales en raison d'installations industrielles ou d'une exposition prolongée à certains produits

Violations des Droits de l'Homme en cas d'usage disproportionné de la force par les forces de sécurité gouvernementales ou des entreprises privées intervenant pour protéger le personnel et les installations du Groupe.

Création d'une dépendance économique accrue dans les communautés, en raison des activités du Groupe

Approche de Perenco France envers les communautés affectées

Perenco France contribue à la mise en œuvre de la politique de Responsabilité Sociétale du Groupe, qui vise à créer une valeur durable pour les communautés situées à proximité des activités des sociétés opératrices.

Cette politique RSE repose sur quatre axes d'intervention prioritaires :

Education pour tous



Santé et Bien-Être



Environnement et biodiversité



Apports structurels



La politique de Responsabilité Sociale prévoit également un appui de Perenco et ses sociétés opératrices via des dons et parrainages ¹¹.

Par ailleurs, Perenco France accompagne les sociétés opératrices dans l'identification et la cartographie des parties prenantes, l'organisation des consultations locales et la formalisation du dialogue avec les communautés concernées par les activités du Groupe.

En 2025, le Groupe a soutenu 274 projets, dont 31 en France.

Education pour tous

Le thème de l'Éducation est clé pour le Groupe et favorise l'accès au savoir et aux compétences pour tous en soutenant :

- L'éducation scolaire et l'accès aux ressources pédagogiques
- La formation en faveur de l'employabilité
- La sensibilisation aux grands enjeux sociaux



En 2025, 91 projets ont été menés sur le thème de l'Éducation à travers le Groupe dont 22 en France

Soutien à l'association de la Main Fine – Perenco France

Depuis plusieurs années, Perenco France soutient l'association La Main Fine, qui accompagne des personnes en insertion professionnelle, éloignées du

11. Actions occasionnelles impliquant soutien financier et dons matériels

marché de l'emploi, à travers un accompagnement social et professionnel favorisant l'autonomie, la montée en compétences et l'accès à un emploi durable. Perenco France considère l'accès aux compétences comme des leviers essentiels d'inclusion et d'employabilité, et soutient la Main Fine par des commandes de prestations et de matériels, permettant aux bénéficiaires de développer des compétences techniques et professionnelles en situation réelle de travail. En 2025, ce partenariat s'est notamment révélé par des commandes de polos et sweats personnalisés, sacs et pochettes pour ordinateurs à destination des séminaires de différents départements.

Santé et Bien-être

A travers le thème santé et bien-être, le Groupe souhaite participer au bien-être physique et mental de nos collaborateurs et des communautés locales en menant des actions visant à :

- Garantir l'accès aux soins préventifs et aux traitements médicaux
- Améliorer les conditions de travail
- Sensibiliser aux bonnes pratiques en matière de santé.



En 2025, 69 projets ont été menés sur le thème de la Santé à travers le Groupe dont 5 en France

Soutien de l'ONG l'Appel – Perenco France

En 2025, Perenco France a soutenu l'association l'Appel, qui a pour vocation le soutien des enfants et des populations vulnérables dans les pays en développement en menant des actions dans les domaines de la santé, de l'accès aux soins, de l'éducation et de l'amélioration des conditions de vie. Elle intervient en partenariat avec les acteurs locaux afin de garantir des actions adaptées et durables, dans 3 pays communs avec l'entreprise Perenco : La République du Congo, le Tchad et le Vietnam.

Perenco France soutient cette association dans le cadre de sa politique RSE, pilier Santé, en cohérence avec son engagement à favoriser l'accès aux soins préventifs et aux traitements médicaux. Ce soutien contribue à améliorer le bien-être des communautés locales et à renforcer les capacités locales en matière de santé.



Environnement et Biodiversité

Avec le thème Environnement et Biodiversité, le Groupe s'engage à réduire son impact sur l'environnement et à préserver les écosystèmes en :

- Réduisant les émissions et optimisant la consommation d'énergie
- Gérant les ressources naturelles de manière durable
- Préservant et restaurant la biodiversité locale



En 2025, 30 projets ont été menés à travers le Groupe sur le thème de l'Environnement et Biodiversité dont 3 en France.

Soutien de l'association Ailerions – Perenco France

Dans le cadre de son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité locale, Perenco France a soutenu en 2025 l'association Ailerions, engagée dans la protection des espèces de requins et de raies en Méditerranée française, à travers une convention de partenariat. Ce soutien contribue aux frais de fonctionnement de l'association, nécessaires à la conduite de ses missions scientifiques, pédagogiques et de sensibilisation, participant ainsi à la préservation des écosystèmes marins.

Apports Structurels

A travers le thème des Apports Structurels, Perenco France investit dans les infrastructures et les services essentiels afin de renforcer l'autonomie des bénéficiaires via :

- La construction d'équipements collectifs durables
- Le développement des services de base.
- Le soutien à l'économie locale et à l'emploi.



En 2025, 80 projets ont été menés à travers le Groupe sur le thème des Apports structurels.

Dons et parrainages

Collecte de Noël – Perenco France

Chaque année, Perenco France organise, à l'occasion des fêtes de Noël, une collecte solidaire auprès de ses salariés au bénéfice des populations défavorisées vivant à proximité des infrastructures des sociétés opératrices du Groupe. Cette initiative a été renouvelée en 2025 et a permis de collecter plus de

400 kilogrammes de jouets, envoyés dans 3 filiales : Gabon, République du Congo et Tchad.

En 2025, 106 dons ont été faits à travers le Groupe, dont 1 concernant la France

Dialogue et réunions avec les parties prenantes: Perenco France en soutien du Groupe

Le Groupe s'attache à développer un dialogue régulier avec les parties prenantes susceptibles d'être affectées par ses activités, notamment les communautés locales, les autorités publiques, les organisations de la société civile et les ONGs.

Avec le soutien de Perenco France, les sociétés opératrices mettent en œuvre des dispositifs de consultation et d'engagement adaptés aux contextes locaux afin d'identifier les attentes des communautés, de prévenir les conflits potentiels et de favoriser l'acceptabilité des projets.

En 2025, les équipes RSE de toutes les sociétés opératrices ont réalisé :

- 940 réunions et engagements avec les parties prenantes
- 64 partenariats avec des ONGs

Politique des peuples autochtones

Le Groupe Perenco, avec le soutien de Perenco France, s'engage à développer des relations respectueuses et constructives avec les peuples autochtones susceptibles d'être concernés par ses activités.

Cette démarche s'appuie sur la Politique relative aux peuples autochtones¹², fondée sur quatre principes : le développement de relations de confiance avec les communautés, la conduite de consultations adaptées, le soutien au développement des compétences et de l'emploi local, ainsi que la promotion du développement économique des territoires concernés.

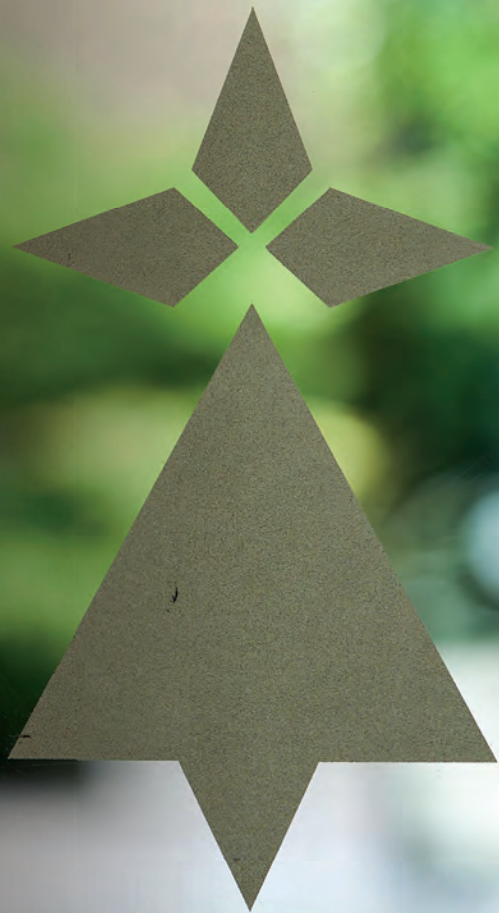
Alignée avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP), cette politique vise à favoriser un dialogue continu, la prise en compte des spécificités culturelles locales et la création de bénéfices durables pour les communautés concernées. Perenco France accompagne les sociétés opératrices dans la mise en œuvre de ces principes.



12. Indigenous peoples engagement policy



Gouvernance



ESRS 2 – Double Matérialité : analyse de Perenco France

Gouvernance

Les sujets liés à la Double Matérialité sont gérés, pour le périmètre de Perenco France, par le Comité de Développement Durable (voir section 2. Gouvernance ESG, instances et responsabilités [GOV-1], page 7-8).

Politiques

Perenco France a mis en œuvre un processus d'identification, d'évaluation et de hiérarchisation des impacts, risques et opportunités (IROs) conformément aux principes de la CSRD et des normes ESRS.

Actions

- Réalisation d'une analyse de double matérialité couvrant l'ensemble des activités de Perenco France avec l'appui d'un cabinet externe
- Consultation des parties prenantes internes et analyse des enjeux de durabilité



Objectifs

- Poursuivre l'intégration des impacts, risques et opportunités dans les processus de gestion des risques et de gouvernance
- Renforcer progressivement l'alignement du reporting et des dispositifs de pilotage avec les exigences des normes ESRS



KPIs

- Nombre d'IRO matériels identifiés (#)
- Nombre d'enjeux matériels retenus (#)
- Nombre de parties prenantes consultées (#)

Processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités

Effectué en 2025 avec le support d'un tiers indépendant, l'exercice de double matérialité s'est appuyé sur une revue documentaire interne et externe, incluant notamment les politiques et procédures existantes, les indicateurs opérationnels, les exigences réglementaires applicables et les enjeux spécifiques au secteur d'activité.

Sur cette base, une première cartographie des enjeux potentiels a été élaborée, puis approfondie lors d'ateliers transverses réunissant des représentants des Opérations, des Ressources Humaines, du QHSE, de la RSE, des Achats et de la Finance. Ces échanges ont permis de caractériser chaque enjeu, d'analyser ses manifestations concrètes au sein des activités et d'en évaluer la matérialité selon les deux dimensions

prévues par les normes ESRS, la matérialité d'impact et la matérialité financière. L'évaluation a été réalisée sur la base du risque brut, sans prise en compte des actions de résilience mises en place.

L'analyse de double matérialité a permis d'identifier 38 impacts, risques et opportunités matériels (IROs), regroupés au sein de 11 sujets matériels couvrant les thématiques environnementales, sociales et de gouvernance.

La gestion de ces IROs s'inscrit dans les processus de gouvernance et de gestion des risques de l'entreprise. Leur suivi repose sur des indicateurs dédiés, revus régulièrement dans le cadre du pilotage interne et du reporting de durabilité.

 ESRS G1 – Ethique et conduite d’entreprise

Des manquements éthiques, des actes de corruption, de fraude ou de non-conformité pourraient entraîner des sanctions juridiques, financières et réputationnelles.

Une cyberattaque ou une fuite de données pourrait compromettre la continuité des activités, entraîner des pertes financières et affecter la confiance des parties prenantes.

Gouvernance

Les sujets liés à l’Ethique et conduite d’entreprise sont gérés, pour le périmètre de Perenco France, par le Comité de Développement Durable (voir section 2. Gouvernance ESG, instances et responsabilités [GOV-1], page 7-8).

Politiques

Perenco France applique le Code de Conduite, qui énonce les principes d’éthique, d’intégrité et de conformité applicables à l’ensemble des collaborateurs et partenaires commerciaux. Cette démarche est complétée par la Politique Droits de l’Homme du Groupe ainsi que par les standards de cybersécurité et de protection des données déployés à l’échelle du Groupe.

Actions

Perenco France
• Formation au Code de Conduite pour tous les nouveaux collaborateurs
• Revue annuelle des risques cyber et IT
• Contrôles pour lutter contre le phishing et les tentatives d’usurpation d’identité

Groupe
• Mise en avant mécanisme de signalement des violations du Code de Conduite
• Déploiement du module e-learning de lutte contre la corruption et la fraude
• Déploiement de la Politique Droits de l’Homme



Objectifs

- | |
|--|
| Perenco France |
| Poursuivre le déploiement de la sensibilisation au Code de Conduite |
| Poursuivre le déploiement du module e-learning contre la prévention et la fraude |
| Poursuivre les pratiques de cybersécurité au sein de l’organisation |

Groupe

Réaliser une évaluation indépendante de la cybersécurité en 2026



KPIs

- | |
|--|
| Nombre de signalements reçus via les mécanismes d’alerte (#) |
| Pourcentage des nouveaux collaborateurs ayant participé à la journée d’intégration incluant la formation au Code de Conduite (%) |
| Pourcentage des collaborateurs ayant suivi la formation de lutte contre la corruption et la fraude (%) |
| Nombre d’incidents de cybersécurité significatifs (#) |

2 IROs

1 risque
atteinte à la réputation de la Société en cas de pratiques contraires à l’éthique, de soupçons ou de cas avérés de fraude ou de corruption, ainsi que de non-respect des règles d’éthique professionnelle

1 impact négatif
Pression sur les lanceurs d’alerte qui signalent des pratiques contraires à l’éthique en l’absence de mesures de protection

Code de conduite et éthique des affaires

Perenco France applique le Code de Conduite du Groupe Perenco, qui constitue le cadre de référence en matière d’éthique, d’intégrité et de conformité. Il définit les principes de comportement attendus de l’ensemble des collaborateurs ainsi que des partenaires commerciaux avec lesquels l’entreprise interagit.

Il est articulé autour de huit piliers fondamentaux :

1. Respect des lois et des politiques internes

Conformité à l’ensemble des textes légaux applicables et aux règles internes du Groupe.
2. Traitement équitable et respectueux

Engagement éthique vis-à-vis des collaborateurs, des partenaires commerciaux et des communautés locales.
3. Tolérance zéro envers les paiements illégaux

Interdiction stricte de toute forme de corruption, y compris à l’égard des clients, des intermédiaires ou des autorités.
4. Absence de conflits d’intérêts

Prévention de toute situation pouvant compromettre l’impartialité des décisions.
5. Transparence documentaire

Garantie de l’exactitude, de l’exhaustivité et de la fiabilité des enregistrements financiers.
6. Confidentialité des informations

Protection rigoureuse des données sensibles, commerciales et stratégiques.
7. Concurrence loyale

Adhésion aux principes d’équité dans les pratiques commerciales.
8. Protection des lanceurs d’alerte et dispositifs de signalement

Mise à disposition de canaux sécurisés et confidentiels pour signaler toute violation.

Le déploiement du Code de Conduite s’appuie sur une démarche fondée sur la sensibilisation, la formation, l’intégration d’exigences éthiques dans les relations contractuelles et la mise en œuvre de contrôles de conformité et audits. Les nouveaux collaborateurs sont sensibilisés à ces principes dès leur intégration et des actions de formation ciblées sont réalisées pour les fonctions exposées à des risques de fraude, de corruption ou de non-conformité.

En 2025 :

- 72,2% des nouveaux collaborateurs de Perenco France ont participé à la journée d’intégration incluant la sensibilisation au code de conduite.
- 46,8% des salariés ont suivi le module e-learning sur la lutte contre la corruption et la fraude.
- Des sessions spécifiques ont été organisées pour les équipes managériales

Mécanismes d’alerte et gestion des manquements éthiques

Le Code de conduite comprend un mécanisme « Speak Up » qui permet de signaler de manière confidentielle et sans crainte de représailles tout comportement suspecté d’être inapproprié. Ce mécanisme est accessible aux employés et aux tiers. Les signalements peuvent être transmis par les canaux suivants :

- L’adresse e-mail et la ligne d’assistance « Speak Up » internes de Perenco ;
- Le signalement et la communication directs au supérieur hiérarchique ou au représentant des ressources humaines ;
- Le signalement et la communication directs au responsable de la conformité local ou du groupe Perenco, ou à un membre du comité de conformité ;
- Le signalement via l’un des autres canaux de signalement mis à disposition par la filiale locale.

Les violations du Code de conduite signalées font l’objet d’un examen par le comité de conformité de Perenco France et, si nécessaire, sont transmises à notre procédure d’enquête interne.

En 2025, aucun signalement n’a été reçu par le comité de Perenco France.

Le comité de conformité a également la charge de piloter la revue des politiques internes, ainsi que la mise à jour des procédures d’évaluation de l’intégrité des partenaires (processus Know Your Customer).



Cybersécurité

La cybersécurité est considérée comme un enjeu stratégique pour Perenco France.

Les équipes informatiques de Perenco France définissent les orientations stratégiques, les standards techniques et les exigences de cybersécurité applicables au niveau du Groupe. Ces orientations sont ensuite mises en œuvre localement par les équipes informatiques des sociétés opératrices. Les risques informatiques et cyber font l’objet d’une revue annuelle visant à identifier les menaces émergentes, évaluer les vulnérabilités existantes et adapter les dispositifs de protection en conséquence.

Approche de cybersécurité de protection des données

L’approche de cybersécurité de Perenco France repose sur une combinaison de mesures techniques, organisationnelles et humaines, qui sont ensuite répliquée dans les sociétés opératrices du Groupe.

En 2025, des contrôles spécifiques ont été renforcés pour lutter contre le phishing et les tentatives d’usurpation d’identité, parallèlement au développement de programmes de sensibilisation des collaborateurs dans plusieurs sociétés du Groupe. Ces actions visent à réduire les risques liés au facteur humain et à renforcer la culture de cybersécurité. Aucun évènement de cybersécurité significatif est à reporter en 2025.

Structuration et sécurisation de la gestion des fournisseurs

La gestion des fournisseurs de Perenco France s’appuie sur une plateforme qui simplifie et sécurise les échanges d’informations lors de leur sélection. Cet outil permet l’enregistrement des fournisseurs, la traçabilité des actions, l’automatisation des évaluations de risques et le suivi complet du processus de validation préalable à toute relation d’affaires.

En 2024, Perenco France a ajouté son processus d’évaluation fournisseurs les notations de risques extra-financiers de Moody’s, afin de mieux identifier les risques ESG et de renforcer le pilotage responsable des achats.

En 2025, les conditions contractuelles ont été renforcées par l’intégration d’un volet QHSE, étendant les exigences QHSE à l’ensemble de la chaîne d’approvisionnement.

Cette évolution témoigne de l’attachement de Perenco France à des relations pérennes et responsables avec l’ensemble de ses fournisseurs et sous-traitants.

Ancrage territorial et achats locaux

Perenco France encourage et développe ses relations avec les fournisseurs locaux.

En 2025, les fournisseurs basés en France représentent ainsi près de 87 % du panel fournisseurs, avec 596 partenaires contre 545 en 2024.

Cette orientation se reflète également dans la répartition géographique des achats avec 59 % du volume total des achats effectués localement, une légère baisse depuis 2024 (64%).

**ESRS G1 – Gestion des relations avec les fournisseurs**

Gouvernance

Les sujets liés à la Gestion des relations avec les fournisseurs sont gérés, pour le périmètre de Perenco France, par le Comité de Développement Durable (voir section 2. Gouvernance ESG, instances et responsabilités [GOV-1], page 7-8).

Politiques

Conscients de sa responsabilité vis-à-vis de ses sous-traitants et fournisseurs, Perenco France s’efforce de bâtir une chaîne de valeur durable et responsable, et de faire progresser ses partenaires lorsque cela est possible.

Les fournisseurs, sous-traitants, partenaires, mandataires, consultants et conseillers doivent se conformer aux lignes définies par le code de Conduite Groupe. Les principes de ce code sont systématiquement incorporés par référence dans les contrats conclus avec Perenco France.

Actions

- Gestion des fournisseurs basée sur un outil de sélection
- Intégration des exigences du Code de conduite et de critères QHSE dans les relations contractuelles
- Mise en place de relations durables et de pratiques commerciales responsables
- Encourager les achats locaux

**Objectifs**

Formation des département achats à la politique des Droits de l’Homme (en cours)

Initier des audits auprès de certains fournisseurs (en cours)

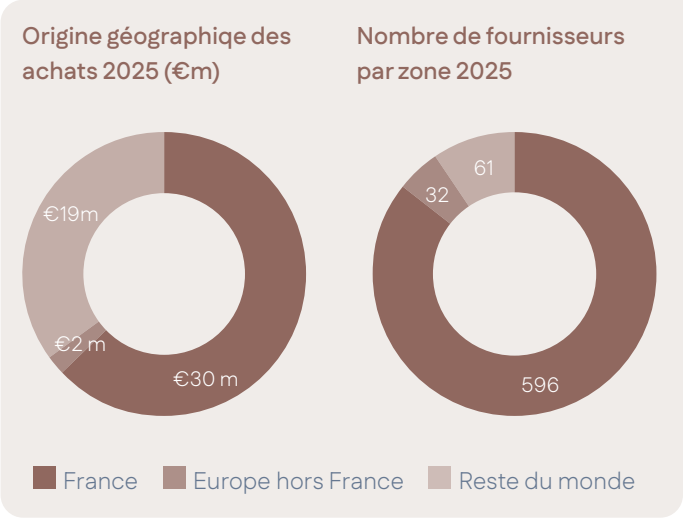
**KPIs**

- Pourcentage des factures fournisseurs réglées avant 30 jours (%)
- Pourcentage de fournisseurs basés en France (%)
- Volume d’achats provenant de la France (et pourcentage du total)

Relations durables et pratiques commerciales responsables

Perenco France accorde une attention particulière à l’établissement de relations durables, équilibrées et fondées sur la confiance avec ses fournisseurs et sous-traitants. À ce titre, l’entreprise s’engage à respecter les délais de paiement convenus :

En 2024, 83 % des factures fournisseurs ont été réglées avant 30 jours. Cette proportion a fortement progressé en 2025 pour atteindre 97%.





Annexes

Note Méthodologique

Le rapport de développement durable de Perenco France, bureau d'étude du Groupe Perenco, est une initiative volontaire visant à partager nos données et informations liées aux enjeux ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) à nos parties prenantes internes et externes. Ce rapport est publié annuellement sur le site de l'entreprise pour rendre compte des progrès réalisés pour atteindre nos objectifs de développement durable, afin d'identifier les marges de progression et afin d'affirmer notre engagement en matière de durabilité.

Perenco France publiait historiquement une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) conformément à la réglementation française applicable. À la suite de l'évolution du cadre réglementaire européen, notamment la mise en œuvre de la CSRD et les évolutions introduites par la directive Omnibus, Perenco France ne relève actuellement plus des obligations de reporting de durabilité, applicables aux grandes entreprises

Cependant, le bureau d'étude fait le choix de poursuivre cet engagement, en faveur de la durabilité. De plus, Perenco France se trouve dans les nouveaux seuils¹³ de la directive Omnibus mentionnée précédemment, et devra donc publier un état de durabilité en 2028 qui concernera l'exercice 2027.

Perenco France poursuit donc un alignement progressif avec les ESRS (European Sustainability Reporting Standard) afin d'anticiper les attentes réglementaires et celles de ses parties prenantes, sans préjuger à ce stade du calendrier juridique exact qui lui serait applicable.

Au sein de Perenco France, les données ESG (Environnement, Social, Gouvernance) font l'objet d'un processus de collecte et de consolidation centralisé, ainsi que de contrôles de cohérence avant publication.

L'ensemble des indicateurs couvre les activités et collaborateurs de Perenco France sur la période du 1er janvier au 31 décembre.

Ces indicateurs de performance sont organisés en quatre piliers, composés chacun de KPIs, qui sont les suivants :

1 : Sécurité



Taux de Fréquence des Accidents Enregistrables (TRIR)

Le TRIR mesure le nombre d'incidents enregistrables – comprenant les cas de traitement médical (MTC), les cas de journée de travail restreinte (RWC), les pertes de temps de travail liées à un incident (LTI) et les décès (FAT) – par million d'heure travaillées. Il exclut les cas de premier secours (FAC) et les incidents non-enregistrables (ceux qui adviennent hors du périmètre du travail, pendant le temps de repos e.g.).

Le TRIR est obtenu en multipliant par 1,000,000 le nombre total d'incidents enregistrables identifiés dans le MOI¹⁴, chiffre ensuite divisé par le nombre total d'heures travaillées.

Le Taux de Fréquence des Blessures avec Perte de Temps de Travail (LTIR)

Le LTIR calcule le nombre d'incidents qui entraînent au moins un jour d'incapacité de travail (décès et journées de travail perdues) par million d'heures travaillées. Cela exclut les cas de premiers secours (FAC), les cas de traitement médical (MTC), les cas de journée de travail restreinte (RWC), et quelconque incident advenant hors du périmètre du travail (temps de repos, déplacement personnel, activités non-liées au travail e.g.).

Le LTIR est obtenu en multipliant par 1,000,000 le nombre total d'incidents avec arrêt de travail identifiés dans le MOI, chiffre ensuite divisé par le nombre total d'heures travaillées.

2.Climat et Environnement



Climat

Emissions carbone liées aux déplacements

Les émissions provenant des déplacements professionnels réalisés par les collaborateurs de Perenco France dans le cadre de leurs obligations professionnelles sur l'année. Le bilan carbone est réalisé à la méthodologie du GHG¹⁵ protocol. (Homepage | GHG Protocol)¹⁶.

Emissions compensées

La compensation carbone indique le total d'émissions, provenant des déplacements des collaborateurs, qui ont été compensées par Perenco France via des investissements dans des projets labellisés « bas carbone », générateurs de crédits carbone. Les émissions compensées sont présentées séparément dans le rapport de développement durable et ne viennent pas en déduction du total des émissions de GES enregistrées par Perenco France.

Environnement

Consommation énergétique

L'indicateur lié à la consommation énergétique mesure la consommation totale d'énergie (Gaz et Electricité en kWh) de Perenco France (trois sites différents : deux sites avec des bureaux et un site avec des appartements) sur l'année.

Part des énergies renouvelables

La part des énergies renouvelables représente la part de l'électricité consommée par Perenco France provenant d'une source d'énergie renouvelable, sur une année. Le calcul est le suivant : Consommation total d'électricité * Part d'énergie renouvelable dans le mix énergétique d'EDF.

Consommation d'eau

L'indicateur lié à la consommation d'eau mesure la consommation totale d'eau (en mètres cube) par Perenco France (trois sites différents : deux sites avec des bureaux et un site avec des appartements) sur l'année.

Les données proviennent des factures de l'eau consommée par Perenco France.

3.Social



Taux de Turnover

Le taux de turnover, exprimé en pourcentage, mesure la variation dans les effectifs (départs et recrutements) de Perenco France sur l'année. Le taux de Turnover est calculé en utilisant la formule suivante : Nombre de départs sur l'année N/ nombre total d'effectif N-1.

4.Gouvernance



Nombre de plaintes pour manquements éthiques

Nombre total de rapports d'alerte pour manquement éthiques reçus par Perenco France sur l'année

13. Le Reporting de la directive Omnibus s'applique aux entreprises remplissant deux des critères suivants : qui comptent plus de 250 salariés, qui ont réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros, qui ont un bilan total supérieur à 25 millions d'euros.

14. Outil de gestion des incidents (Monitoring Of Incidents)

15. GHG : Gaz à Effet de Serre (Greenhouse Gases). Jusqu'au reporting de l'année 2024, la méthodologie employée était celle de l'ADEME.

16. Afin de calculer l'empreinte carbone de Perenco France, la version la plus récente (v.23.11) de la Base Carbone ADEME[1] a été utilisée. Ainsi, concernant la mise à jour des facteurs d'émission retenus, l'approche a été la suivante : 58% des facteurs d'émission sont restés identiques à l'empreinte carbone de l'année 2024, 29% ont été actualisés pour l'année 2025, 8% ont été archivés par l'ADEME mais retenus à l'identique dans le calcul de l'empreinte carbone 2025, Et 5% sont de nouveaux facteurs d'émission.

Indicateurs clés de performance

1. Sécurité

Pilier	Métriques	2025	2024	2023	2022
1.1 Sécurité des employés	Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIR)	0.59	1.21	2.52	1.2
	Taux de fréquence d'accidents enregistrables (TRIR)	1.78	2.49	2.11	2.09
	Nombre de visites médicales	448	352	492	304
	Bilan CBSA	661	—	527	360
	Nombre de décès	0	1	2	0
1.2 Qualité des infrastructures	Kilomètres de pipeline inspectés	918	882	—	—
	Kilomètres remplacés	83	70	—	—
1.3 Formations	Nombre de personnes ayant reçu une formation	844	749	596	—
	Nombre de personnes ayant reçu une formation safety certifiante	172	205	—	—
	Nombre de formations différentes	366	242	—	—
	Nombre de formations certifiantes	36	29	—	—
	Nombre total d'heures de formations safety dispensées au 31/12/25	20,701	—	—	—

*au 31/12

2. Climat et Environnement

Pilier	Métriques	2025	2024	2023	2022
2.1 Empreinte carbone	Scope1 (tco2e)	132	99	92	89
	Scope 2 (tco2e)	28	35	32	35
	Scope 3 (tco2e)	15,727	12,869	10,873	5,781
	Total des emissions de GES	15,887	13,003	10,997	5,883
	Total des émissions compensées	17,066	10,351	6,400	—
2.2 Consommations énergétiques	Electricity (kWh)	1,133,523	891,487	935,688	933,702
	Gaz (kWh)	511,831	477,971	455,925	444,547
2.3 Autres consommations	Déchets (tonnes)	14,25	—	—	—
	Eau (mètres cube)	2743	—	—	—

3. Social

Pilier	Métriques	2025	2024	2023	2022
3.1 Main-d'œuvre	Main-d'œuvre totale	869	840	835	789
	Années d'ancienneté	8,94	9	8	8
	Taux de turnover	6%	5,3%	9,1%	9,9%
	Pourcentage de femmes	8,63%	8,57%	7,9%	7,98%
	Nombre de nationalités	29	30	31	32

3. Social continué

Pilier	Métriques	2025	2024	2023	2022
3.2 Pays de déploiement	Africa	459	475	474	455
	Amerique latine	71	54	50	51
	Asie	23	19	7	8
	Bassin mediterraneen	1	6	8	12
	Europe	42	43	44	37
	France	241	218	222	212
	Autres	32	25	30	14
3.3 Mobilité	Effectif en mobilité fonctionnelle	51	49	48	44
	Effectif en mobilité géographique	303	286	206	212
3.4 Recrutement	Nouvelles recrues embauchées en CDI	72,2%	85%	90%	80%
	Pourcentage de nouvelles recrues de – de 30 ans	59%	55%	30%	30%
	Contrats en alternance	14	11	8	5
	Nombres de VIE depuis 2014	50	44	30	30
3.5 Expatriation	Expatriés en rotation (femmes)	8	9	6	5
	Expatriés en rotation (hommes)	423	423	426	399
	Expatriés en rotation (total)	431	432	432	404
	Expatriés (femmes)	13	13	10	8
	Expatriés (hommes)	184	177	179	167
	Expatriés (total)	197	190	189	175
	Contrats nationaux (femmes)	54	50	50	50
	Contrats nationaux (hommes)	187	168	164	160
	Contrats nationaux (total)	241	218	214	201
3.6 RSE	Nombres de projets RSE	31	18	—	—

4. Gouvernance, Ethique et Transparence

Pilier	Métriques	2025	2024	2023	2022
4.1 Ethique	Part des nouveaux collaborateurs ayant suivi la formation à la charte éthique	72,2%	67%	63%	63%
4.2 Approvisionnement local	Origine géographique des achats (millions €)				
	France	30	29	24	19
	Europe hors France	2	1	0,3	18
	Reste du monde	19	16	16	0,7
	Nombre de fournisseurs par zone				
	France	596	545	581	517
	Europe hors France	32	31	29	43
	Reste du monde	61	59	52	16
	Factures fournisseurs				
	Factures fournisseurs réglées avant 30 jours	97%	83%	96%	95%



Rapport de l’auditeur indépendant

Rapport d’assurance limitée d’un commissaire aux comptes portant sur une sélection d’informations extra-financières

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Directeur Général,
En notre qualité de commissaire aux comptes, nous avons mené des travaux visant à formuler une conclusion d’assurance limitée sur une sélection d’informations extra-financières, indiquée en annexe, déterminées et établies volontairement par Perenco S.A. (ci-après l’« Entité »), au regard des critères ad hoc définis par l’Entité¹ (ci-après le « Référentiel »), pour l’exercice clos le 31 décembre 2025 (ci-après les « Informations »), inclus dans le Rapport Développement Durable 2025 (ci-après « l’Etat déclaratif ») de l’Entité, rendu disponible sur son site internet².

Notre intervention ne porte pas sur les informations relatives aux périodes antérieures, ni sur toutes les informations présentées dans l’Etat déclaratif, autres que celles objet de notre rapport.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la conformité de l’Etat déclaratif, pris dans son ensemble, au regard des normes ESRS.

Conclusion d’assurance limitée

Sur la base des travaux que nous avons mis en œuvre, tels que décrits dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n’avons pas relevé d’anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Préparation des Informations

L’absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s’appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d’utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité avec celles d’autres entités et au fil du temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel disponible sur demande auprès du siège de l’Entité, dont les éléments significatifs sont présentés dans l’Etat déclaratif.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l’état des connaissances scientifiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenus pour leur établissement.

Responsabilité de l’Entité

Les Informations ont été établies sous la responsabilité de la Direction, et il lui appartient de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations (i.e. le Référentiel) ;
- préparer les Informations en appliquant le Référentiel ; et
- concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne qu’elle estime nécessaire à l’établissement des Informations, ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient de :

- planifier et réaliser les travaux pour obtenir une assurance limitée sur le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel et ne comportent pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs ;
- formuler une conclusion indépendante basée sur les travaux que nous avons mis en œuvre et les éléments que nous avons collectés ;
- communiquer notre conclusion à la Direction de l’Entité.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la Direction, nous ne pouvons pas être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Doctrine et Norme professionnelles appliquées

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information publiée par l’IAASB (International Auditing and Assurance Standards Board).

Ils ne constituent ni un audit ni un examen limité au sens des normes d’exercice professionnel (NEP) applicables en France. Ils ne constituent pas non plus une certification conformément aux lignes directrices de la Haute Autorité de l’Audit (H2A). Indépendance et gestion de la qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues par le code de commerce, le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes ainsi que par le Code d’éthique de l’IESBA (International Code of Ethics for Professional Accountants (including Independence Standards)). Celui-ci repose sur le respect des principes fondamentaux d’intégrité, d’objectivité, de compétence et diligence professionnelles, de respect de la confidentialité et du comportement professionnel.

Par ailleurs, nous appliquons la norme International Standard on Quality Management 1 qui requiert la conception, la mise en œuvre et le maintien d’un système de gestion de la qualité, comprenant des politiques et des procédures visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles, des textes légaux et réglementaires applicables ainsi que de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) relative à cette intervention.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux, décrits ci-après, en prenant en compte le risque d’anomalies significatives sur les Informations. Dans le cadre de notre prestation d’assurance limitée et sur la base de notre jugement professionnel, nous avons :

- mis à jour notre connaissance de l’Entité, de son environnement y compris des éléments du contrôle interne pertinents pour la préparation des Informations ;
- apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l’Entité visant à la conformité des Informations avec le Référentiel ;
- apprécié si les méthodes utilisées par l’Entité pour établir les Informations sont appropriées au regard du Référentiel et le cas échéant, apprécié la pertinence des changements de méthodes et hypothèses ;
- vérifié que les Informations ont été établies sur le périmètre indiqué dans le Référentiel ;
- pour les Informations soumises à nos travaux, nous avons :
 - réalisé des tests de détail sur la base de sondages ou d’autres moyens de sélection consistant à vérifier la correcte application des méthodes de calcul et hypothèses décrites dans le Référentiel et à rapprocher les données sous-jacentes des pièces justificatives ;
 - pour les estimations, par entretien avec la Direction, nous avons pris connaissance de la méthode de calcul des données estimées. Nous avons apprécié le caractère approprié et la correcte application de cette méthode ainsi que le caractère approprié des sources d’informations utilisées ;
 - pour les informations qualitatives, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour les corroborer ;
- apprécié la cohérence d’ensemble des Informations par rapport à notre connaissance de l’Entité.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour formuler notre conclusion. Les procédures mises en œuvre dans le cadre d’une assurance limitée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ainsi que selon la norme internationale ISAE 3000 (révisée) ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Restrictions sur l’utilisation

Les diligences mises en œuvre dans le cadre du présent rapport ne sont pas destinées à remplacer les enquêtes et diligences que les tiers ayant eu communication de ce rapport pourraient par ailleurs mettre en œuvre, et nous ne portons pas d’avis sur leur caractère suffisant au regard de leurs propres besoins.

Notre responsabilité à l’égard de Perenco S.A. est définie par la loi française et nous n’acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française. Nous ne sommes redevables et n’acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers. Nous ne pourrions être tenus responsables d’aucun dommage, perte, coût ou dépense résultant d’un comportement dolosif ou d’une fraude commise par les administrateurs, les dirigeants ou les employés de Perenco S.A.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s’y rapportant.

Paris la Défense, le 24 juillet 2026

1. « Note méthodologique de Perenco France » dernière actualisation en juillet 2026
2. https://www.perenco.com/documentation#box_france

Annexe 1

Informations qualitatives

Plan de transition climatique et gouvernance, et participation clé de Perenco France

Projet de pyrolyse Gabon

Système de management HSE

Plan de gestion de crise et de continuité d’activité en cas de troubles politiques ou sociaux

Adoption et publication d’une politique Droits de l’Homme (2025) couvrant la chaîne de valeur

Intégration d’exigences QHSE et Droits Humains dans la qualification des fournisseurs

Politiques RSE et principes relatifs aux populations autochtones

Dialogue et réunion avec les parties prenantes et les communautés locales

Projets RSE menés dans les territoires concernés

Dispositifs de prévention et de gestion des incidents environnementaux

Plans de réponse et de remédiation en cas d’incident

Actions en faveur de la qualité de vie au travail

Politique de rémunération, santé et avantage sociaux

Code de conduite et politiques anti-corruption

Dispositifs de prévention et de détection des manquements éthiques

Mécanisme d’alerte et de signalement

Sensibilisation des collaborateurs au Code de conduite

Politique et standards biodiversité et eau du Groupe

Identification des zones à sensibilité environnementale (IUCN, Ramsar) dans la chaîne de valeur

Développement de la stratégie biodiversité du Groupe

Programme de formation et développement des compétences avec impacts positifs associés

Gestion des risques IT et gouvernance

Approche de cybersécurité et de protection des données

Informations quantitatives

Consommation d’énergie et part des énergies renouvelables

Compensation carbone volontaire

Emissions CO2 des déplacements professionnels

BEGES

Indicateurs de performance sécurité (TRIR, LTIFR)

Mobilités géographiques et fonctionnelles

Taux de turnover

Consommation d’eau annuelle

Formations santé et sécurité des collaborateurs



Perenco France
7 Rue de Logelbach
75017 Paris

perenco.com